

actu **vérités**

2008: une bonne année

A l'heure où nos comptes de fonctionnement sont bouclés, nous revenons sur les douze faits ayant marqué Vernier en 2008. Parmi ceux-ci le lancement du Contrat de Quartier des Avanchets et les 40 ans de la piscine du Lignon.



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. *Yvan Rochat*
M. *Jean-Claude Stevan*
Mme *Annette Girardot*
Mme *Malory Mex*
M. *Serge Guertchakoff*

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Loisirs estivaux

Délai rédactionnel: 15 juin 2009

Parution: 8 juillet 2009

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Les douze faits marquants de l'année 2008

A l'heure où nos comptes de fonctionnement sont bouclés, nous revenons sur les douze faits ayant marqué Vernier en 2008.



© Magali Girardin

P. 8

Conseil municipal

Ce mardi 12 mai 2009 restera dans les mémoires. Pour sa première séance hors de sa traditionnelle salle sous les toits de la mairie, le Conseil a connu un succès public sans précédent.



© LDD

P. 12

Proxiprev aux Avanchets

La Ville de Vernier propose un concept innovateur en matière de prévention des cambriolages composé de deux axes forts: une visite aux locataires des Avanchets et la mise en place d'un réseau d'entraide entre voisins.



© LDD

P. 35

Vernier-Castro Verde à vélo

Trois Verniolans vont parcourir 2'180 km à vélo à travers la France, l'Espagne et le Portugal. Le départ est prévu le samedi 27 juin 2009 à 10h devant l'école des Ranches.



© LDD

P. 42

Un futur écoquartier

Depuis plus d'un an, le secteur compris entre l'avenue de l'Ain, l'avenue d'Aire et la voie CFF fait l'objet d'une étude d'image directrice accompagnée d'un processus participatif.

Les douze faits marquants de l'année 2008

Retour sur les douze événements ayant marqué Vernier.

Boni record

En 2007, "Actualités Vernier" parlait de boni record avec près de 5 millions de différence entre les charges et les revenus. Or, le bouclage des comptes 2008 laisse apparaître un boni de 5,6 millions de francs. C'est une fois de plus le résultat des impôts, en l'occurrence ceux des personnes physiques, qui fait pencher la balance du côté d'un boni. En effet, le résultat de l'impôt des personnes morales (les entreprises) chute de 55%. Du coup, les revenus nets de cet impôt se retrouvent au niveau de ceux de l'exercice 2003. L'excédent de revenus de 5,68 millions de francs est viré en augmentation de la fortune. Un emprunt de 3 millions arrivant à échéance en 2008 a pu être remboursé. En matière d'investissements, alors que les dépenses prévues s'élevaient à 16 millions, les dépenses se sont finalement élevées à 11,6 millions. La différence non réalisée provient en règle générale de crédits partiellement réalisés.

La Piscine du Lignon fête ses 40 ans

Achevée en 1968, la piscine a d'emblée rencontré le succès escompté. Plus de 5,3 millions de personnes l'ont fréquentée, dont près de 160 000 en 2008 (soit 13 400 de plus qu'en 2007, où l'été fut "pourri"). Autant dire une excellente année puisqu'en 2003, année de la canicule, il y eut près de 150 000 entrées. L'équipement public verniolan le plus populaire a vu son attrait se renforcer

encore dès 1997 par l'ajout d'un bassin couvert (lequel accueille près de 40% des entrées).

L'entretien différencié

C'est une véritable révolution dans l'entretien des espaces verts communaux! En 2008 s'est mis en place l'entretien différencié. Fini les 25 à 30 tontes annuelles effectuées de façon homogène dans nos parcs ! L'idée: "Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible". Afin de mettre en place cette nouvelle manière de travailler, il a été nécessaire de former le personnel et d'établir des plans précis de chaque surface entretenue sur la commune. Nos équipes ont labouré des anciennes pelouses et

semé les gazons et prairies fleuris. L'opération a débuté par le parc de Balaxert.

La naissance du Contrat de Quartier des Avanchets

Après une période de prospection afin d'informer et de motiver les habitant-e-s du quartier, la commune a organisé une première assemblée des habitant-e-s le 19 juin aux Avanchets. Près de 120 personnes ont répondu à l'appel et c'est un groupe d'une quarantaine de personnes qui aujourd'hui se réunit de façon presque bi-mensuelle pour mettre sur pied et faire avancer le Contrat de Quartier des Avanchets. Après une première phase de réflexion et de validation des diffé-



L'entretien différencié, une véritable révolution pour les espaces verts communaux!

rentes instances (groupe de projets, assemblée plénière, coordination), un comité de pilotage a pu se réunir au début du mois de décembre afin de donner son aval au démarrage de cinq premiers projets : la mise sur pied d'un site internet performant pour le CQA, l'installation d'une main courante devant une allée d'immeuble, l'organisation d'une fête multiculturelle au centre du quartier, le financement de matériel pour l'animation des aînés de l'immeuble à encadrement social du 16, avenue du Grand-Bay et enfin le financement de "l'Avanch'Epicierie".

Election complémentaire

Suite à une procédure en justice, l'élection de Thierry Cerutti au second tour de l'élection du Conseil administratif le 3 juin 2007 avait été annulée. D'où l'organisation d'une élection complémentaire qui s'est finalement tenue le 28 septembre 2008. Cette fois-ci, Thierry Cerutti a été élu, avec 250 voix d'avance sur le libéral Pierre Ronget.

Entre temps, soit du 20 juin 2007 au 14 octobre 2008, Alain-Dominique Mauris, ancien maire de Bernex, avait été nommé par le Conseil d'Etat "administrateur délégué", afin d'épauler Yvan Rochat et Thierry Apothéloz. Dans le cadre de sa mission, il a représenté et défendu les intérêts de Vernier avec rigueur et inventivité. Il est à l'origine de nouveaux projets tels que le sentier des étoiles et le planétarium.

Bike to work

L'administration communale a décidé de participer à l'action "A vélo au boulot", laquelle durait un mois, du 1er au 30 juin 2008. Finalement, ce sont 10% des 350 employés communaux qui ont accepté de jouer le jeu. Onze vélos électriques avaient été mis à disposition. Une façon de sensibiliser à une autre approche de la mobilité. Dans un second temps, une analyse de la mobilité a été lancée en mandatant la société Mobilidée con-

cernant les divers déplacements des employés communaux.

L'Epicierie solidaire

Le 25 novembre, l'"épicerie solidaire", située au 160 Avenue d'Aire, a été inaugurée. Elle se situe dans les anciens locaux de l'épicerie tenue par l'association Brico-jeunes. Elle a été complètement transformée et réaménagée par un chantier éducatif géré par le service de la jeunesse et de l'emploi. L'épicerie solidaire est une structure de distribution d'aide alimentaire à des familles particulièrement précarisées. S'inscrivant dans ce qui a déjà été mis sur pied à Onex et Lancy, l'épicerie solidaire de Vernier se fournit en produits invendus des centres commerciaux, ainsi que des marchés, auprès de l'association "Partage", institution cantonale qui se charge de la récupération de ces produits. Quelques commerces locaux fournissent également des produits. Ouverte tous les jeudis après-midis, l'épicerie accueille régulièrement près de 32 familles (représentant environ 110 personnes) suivies par le Service

de l'aide sociale et de la solidarité et qui peuvent choisir entre plusieurs produits (légumes, surgelés, conserves), suivant les arrivages, pour la somme symbolique de CHF 1. Cette prestation communale est rendue possible par l'engagement soutenu de deux assistant-e-s sociaux-ales du SASS qui encadrent une quinzaine de bénévoles, fortement impliqué-e-s dans le projet, de la récolte des produits à la distribution en elle-même. L'aménagement autant que le fonctionnement de l'épicerie ont été rendus possible par divers dons, soit en nature soit financiers (Migros, DSR, Coop, école de Lullier, Auxilium, habitant-e anonyme, l'association Amitié-Solidarité, etc.).

5ème édition des Floralies

C'est dans le cadre de la Foire de Genève, que les Floralies, une manifestation triennale, se sont déroulées. Il s'agit d'une manifestation ancestrale qui s'était interrompue entre 1956 et 1996. Quelque 35 collectivités et établissements privés y ont participé. Vernier disposait d'une sur-



Alice au pays des Merveilles, thème du service des espaces verts aux Floralies.

face de 100m², aux côtés de quatre autres communes, sans compter le Service des espaces verts de la Ville de Genève, co-organisateur. Une sacrée dose d'adrénaline pour les équipes communales concernées, mais quelle satisfaction pour tous les jardiniers qui ont participé à cette aventure. Tout d'abord l'équipe de production a planifié et cultivé toutes les plantes nécessaires à notre stand. Les équipes d'entretien ont dû ensuite les mettre en place dans les délais impartis. Sans oublier la soirée de remise des prix du concours "Vernier fleuri" à Palexpo.

Patchwork Vernier 2008

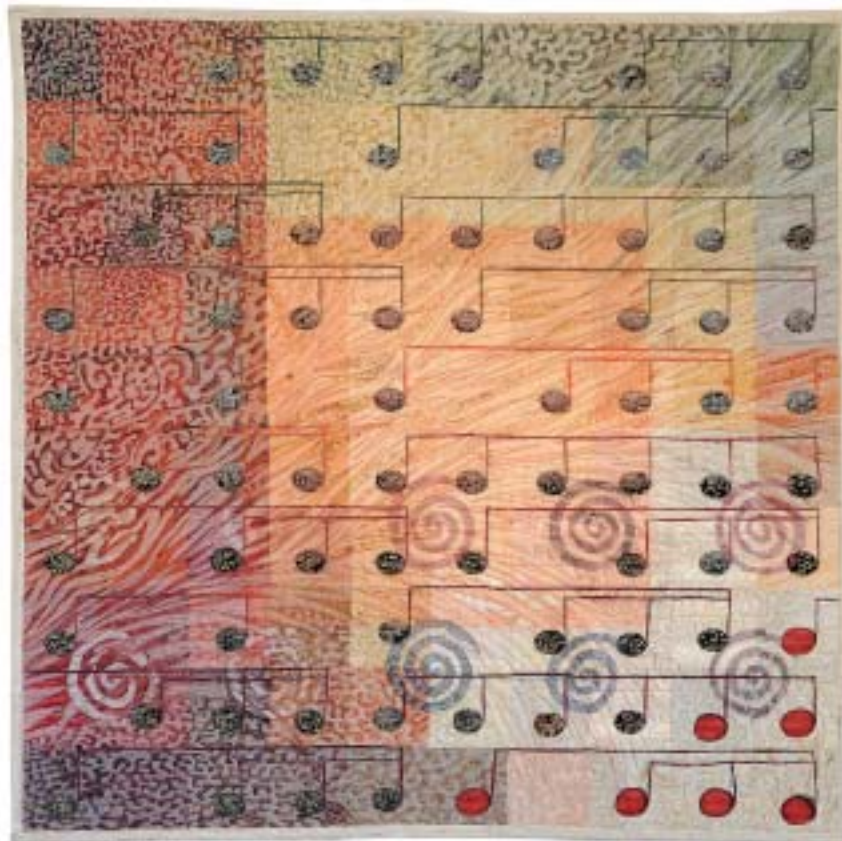
Organisé tout les quatre ans par le service de la culture, ce concours national lancé en 2007 avait pour thème le Boléro de Ravel.

Les membres du jury, issus du monde du textile et de la musique, ont eu la difficile tâche de choisir les 47 pièces qui ont constitué l'exposition parmi 139 oeuvres textiles provenant de toute la Suisse.

Inaugurée le 28 septembre à la Maison Chauvet-Lullin, l'exposition a remporté un succès constant jusqu'à sa clôture le 2 novembre.

Label Fourchette verte

En début d'année 2008, les restaurants en charge de nourrir les enfants fréquentant les institutions de la petite enfance à Vernier se sont vus remettre le label Fourchette verte. Les trois cuisiniers concernés avaient suivi au préalable des cours afin d'affiner la réalisation de repas diététiques et équilibrés. Une présentation a été effectuée aux parents afin de leur faire découvrir le concept du label Fourchette verte et ses objectifs. A ce propos, suivant une initiative de l'EVE des Avanchets, une journée du goût et des saveurs a été organisée dans toutes les institutions le 13 novembre dernier. De nombreuses activités culinaires et découvertes ont été réalisées sur le thème de bien manger et man-



Feuer und Stille, de Susanne Häusermann-Zehnder, premier prix du concours Patchwork Vernier 2008

ger sainement. Une brochure "1,2,3...partons à la découverte du goût et du plaisir de manger" réalisée dans le cadre d'une formation de direction a pu être distribuée aux parents de toutes les institutions.

Inauguration de la route de Vernier

La route de Vernier a été inaugurée en grande pompe le 5 juin 2008. Débutés en juin 2005, les travaux auront duré près de trois ans et coûté environ 12 millions de francs. Réunis devant l'ancienne mairie, une trentaine d'invités ont pu apprécier les aménagements effectués. Ces derniers vont des places de stationnements en perpendiculaire face à Migros, à des trottoirs plus larges, aux pistes cyclables en passant par des zones bleues. A cela se sont ajoutés des arrêts de bus directement sur les voies de circulation.

Eurofoot 2008

Dans le cadre de l'Eurofoot 2008, un tournoi amical de football a été organisé au stade de Vernier, le 31 mai 2008, par le Centre d'Accueil Genève International, en collaboration avec le service des sports. Des équipes portant les couleurs de la Tchéquie, du Portugal et de la Turquie, ainsi que de l'ONU, de Vernier et des députés du Grand Conseil se sont affrontés dans la bonne humeur et le fair-play, malgré une météo peu favorable.

Serge Guertchakoff

Le mot du Président



Chers habitants de Vernier,

Accéder à la fonction de président du Conseil municipal de notre commune aura été un moment très émouvant. Nombreux sont ceux qui ont fait le déplacement à la salle des fêtes des Avanchets et qui pourront en témoigner. Un brin d'émotion m'aura gagné.

A ce titre, je remercie les Verniolanes et les Verniolans d'être venus en nombre pour assister à ce Conseil municipal extra muros. Un vrai succès grâce à votre participation, soyez toutes et tous remerciés.

Aussi, il est lieu de saluer l'ensemble de mes collègues du Conseil municipi-

pal et nos Conseillers Administratifs, toute tendance politique confondue, qui œuvrent toute l'année pour faire de Vernier un endroit où il fait bon vivre, grandir, s'épanouir et vieillir.

Vous l'aurez compris : **Vernier avance.**

Nous pouvons nous consacrer à cette tâche car nous sommes entourés et secondés par un personnel compétent et dévoué. C'est pourquoi il convient de remercier l'ensemble des collaborateurs de la commune qui y travaillent tant à la mairie que dans les différents services communaux.

La Vernier que nous aimons et vivons au quotidien, c'est d'abord elles et eux. Alors un grand merci.

Pour ma part, le titre de premier citoyen de la commune signifie surtout et avant tout : citoyen. N'hésitez donc pas à m'interpeler sur des questions qui vous sont chères, sur les problèmes que vous rencontrez, car j'aimerais rappeler l'article 1, alinéa 2, de la Constitution de la République et Canton de Genève parce que c'est la phrase qui me guide dans l'action politique :

² La souveraineté réside dans le peuple; tous les pouvoirs politiques et toutes les fonctions publiques ne sont

qu'une délégation de sa suprême autorité.

L'ensemble de mes collègues qui composent le Bureau du Conseil municipal la défendent aussi. C'est pourquoi, dès septembre, nous avons convenu de recevoir **un lundi soir par mois** toutes celles et ceux qui font Vernier, à savoir: **les citoyens et les citoyennes ; les milieux associatifs et économiques.**

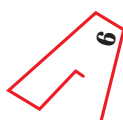
Dans cet esprit, nous espérons que vous serez nombreux à utiliser ce "rendez-vous citoyen" pour nous transmettre vos besoins, vos attentes, vos avis, vos coups de cœur et, bien évidemment, vos coups de "gueule", sur ce qui fait votre, notre, quotidien et que nous pourrions améliorer ensemble.

Vous l'aurez compris, durant cette année de présidence, je reste donc à votre service et à votre écoute.

N'oublions pas... si Vernier avance, c'est grâce aux efforts de chacun d'entre nous.

Vive Vernier, vive Genève et vive la Suisse !

Stéphane Valente,
Président du Conseil municipal



Le mot du Maire



En m'élisant au Conseil administratif, les citoyens de Vernier ont exprimé une volonté de changement. C'est donc en respectant ce mandat démocratique que je vais exercer ma fonction de Maire de Vernier durant la période 2009-2010, en travaillant avec mes deux collègues du Conseil administratif dans un état d'esprit le plus positif possible. A chaque instant, j'aurai une seule préoccupation: le bien de notre commune.

Des résultats

En quelques mois, des résultats ont déjà été obtenus avec la fin de la crise Ikea et un début d'effort en faveur d'une plus grande sécurité à Vernier, parmi d'autres actions.

Tous unis

En ma qualité de Maire, je souhaite que cette année 2009-2010 soit pla-

cée sous ces trois axes:

tous unis pour le changement; davantage de sécurité et de bien-être pour les citoyens; développer une politique de proximité.

Ensemble pour le changement

Les 33'000 habitants de Vernier ont des opinions et des idées souvent très différentes, mais nous avons en commun d'habiter cette commune et de l'apprécier, pour la plupart d'entre nous.

Sur des projets précis, nous pouvons nous réunir et faire des propositions qui recueillent l'accord de tous pour le bien de chacun.

N'oublions pas que nous sommes la 2e Ville du canton et notre commune ne manque pas de projets. En étant unis, quelles que soient nos différences, nous pourrons les réaliser.

Par l'accueil de nouvelles sociétés à Vernier - et je m'engage personnellement sur ce dossier stratégique, nous aurons davantage de moyens financiers.

Pour le bien-être de tous

Dans chaque décision que prend la commune de Vernier, la qualité de vie des habitantes et habitants doit être la priorité.

La sécurité est un concept global, qui est l'affaire de tous; et à mon sens il est important d'intégrer chacun sans exclusion pour obtenir les résultats voulus, dans un souci d'efficacité. Par

les activités sportives et culturelles en faveur de la jeunesse, il est possible d'agir en obtenant des résultats, ainsi en va-t-il pour l'étude sur la violence dans le football réalisée à Vernier.

Politique de proximité

C'est grâce à une politique participative, que l'on peut vraiment prendre en compte les attentes des 33'000 habitantes et habitants de notre commune.

En tant que Maire je serai donc particulièrement à l'écoute, afin de trouver des solutions dans le cadre des prérogatives qui sont laissées aux communes.

Cette proximité est, à mon sens, la définition même d'une commune. Etre proche, accessible: c'est essentiel.

Des atouts à faire valoir

En tant qu'enfant de Vernier, très attaché à notre commune, je m'engagerai complètement. Car je suis convaincu que nous avons des atouts importants à faire valoir. Vernier a un énorme potentiel qui ne demande qu'à être mieux valorisé.

Thierry Cerutti
Maire



Conseil municipal > séance du 12 mai 2009

Vers une ligne fluviale de transports publics?

Une motion cosignée par les Verts, les libéraux et les socialistes vise à établir un projet de déplacements en bateau sur le Rhône. En l'envoyant en commission, les élus décident de l'étudier de plus près.

Afin de désengorger la circulation routière, des élus imaginent utiliser le fleuve en lien avec le réseau actuel des transports publics genevois (TPG). Le but est également de pouvoir relier certaines régions de Vernier entre elles par les voies fluviales, ainsi qu'aux communes voisines. "Ce projet présente beaucoup d'avantages, argumente la socialiste Monique Bussien. En adoptant un tel projet, la commune deviendrait, de plus, une véritable pionnière en la matière". Le PDC Yves Magnin, lui, est plus perplexe. "Utiliser un cours d'eau pour se déplacer est sans doute une bonne chose, dit-il. Mais cela risque de provoquer pas mal de pollution et je suis assez mitigé quand à la fréquentation. De plus, les rives sont protégées et cela rendra difficile les accès aux bateaux".

Projet intéressant

Les verts, par la voix de Jean-Bernard Billeter, trouvent le projet intéressant. "Si nous soutenons ce projet, il est

évident qu'il faudra étudier de près tout l'aspect environnemental et celui de la rentabilité, précise-t-il. Il y a un travail à effectuer en commission avant d'aller plus loin". "Le sujet a été traité

au Grand Conseil, intervient l'UDC Ruth Kaelin. Il semblerait, selon mes informations, que seules les Mouettes genevoises seraient habilitées à exploiter une telle ligne et que son exploitation serait très coûteuse". Eric Dubath, pour A gauche toute, balaie ce projet. "Nous ne le prendrons pas en considération car il n'est pas écologique, précise-t-il. Des bateaux sur le Rhône risquent de faire fuir les oiseaux et les castors".

Motion en considération

Pour le socialiste Denis Chiaradonna, les arguments de certains de ses collègues ne tiennent pas. "Les concessions d'exploitation de transports sur le Rhône ne sont pas exclusives, affirme-t-il. D'autres sociétés peuvent le faire. Je crois savoir aussi que le Conseil administratif, par le passé, avait contacté Unireso pour un essai. Givaudan également y était favorable. Je pense qu'il serait bon d'envoyer cette motion en commission pour voir quelles sont les possibilités". Le libéral Pierre Ronget rappelle qu'"un ancien postulat du même type



Bientôt la traversée du Rhône, comme au temps du passeur?

avait été déposé à l'époque et qu'il serait bien que l'on prenne cette motion en considération".

Une vraie alternative

Son collègue de parti, Gilles-Olivier Bron, abonde dans le même sens. "Ces transports en bateaux seraient une vraie alternative aux bus, déclare-t-il. Il convient bien sûr d'en étudier tous les aspects écologiques et économiques". "Le PDC prendra ce sujet en considération, annonce Yves Magnin. Tous les aspects doivent être étudiés". Yvan Rochat, le maire, prend alors la parole: "Traiter ce projet de manière complète serait bien, dit-il. Tout doit être étudié, notamment les

aspects des débarcadères. Je peux dire aussi qu'Onex est intéressé, tout comme l'Office du tourisme. J'insiste, tout cela doit être réfléchi et étudié". Et le maire d'ajouter que "en septembre nous aurons les journées du patrimoine consacrées à l'eau". Imagine-t-il ainsi un parallèle? Sans nul doute. Dernier intervenant, l'UDC Gilbert Besson, lui s'étonne que "les écolos soutiennent ce projet". Ils utilisent plutôt des vélos, ironise-t-il. Alors des pédalos, ce serait mieux. Les bateaux sont polluants, non?"

Au moment du vote, à la majorité des élus, la motion est envoyée en commission de l'aménagement du territoire. Affaire à suivre.

Didier Tischler

La soirée de tous les changements

Ce mardi 12 mai 2009 restera dans toutes les mémoires. Pour sa première séance hors de sa traditionnelle salle sous les toits de la mairie, le Conseil municipal a connu un succès public sans précédent. Le pari socialiste de déplacer les séances du CM ponctuellement a été gagné. Quelque septante Verniolanes et Verniolans, au moins, sont venus assister aux débats dans la salle d'Avanchet-Salève.

De fait, les nominations au bureau du Conseil municipal, qui avaient lieu ce même soir, se sont déroulées avec plus d'émotion que d'habitude. Chaque parti, comme le veut la coutume, a donc présenté un candidat à la présidence, aux vice-présidences et au secrétariat du bureau. Deux postes

de membres du "perchoir" ont également été repourvus.

Moins d'un an après son entrée en politique, c'est l'UDC Stéphane Valente qui a été nommé président du CM. Il devient ainsi le premier citoyen de la commune. Le PDC Yves Magnin est devenu premier vice-président et la libérale Monique Mattenberger deuxième vice-présidente. Le secrétaire sera socialiste en la personne de Denis Chiaradonna. Stéphane Cornut (MCG) est devenu vice-secrétaire. Les deux dernières personnes qui siègeront au bureau sont Eric Dubath (AGT) et Leyla Ahmari Taleghani (Verts).

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité.

D.T.

Municipal en bref

■ Les élus ont accepté la motion M154-08.04, intitulée "IKEA à Vernier: mettons l'Etat en face de ses responsabilités".

■ Ces mêmes élus ont envoyé au Conseil administratif la pétition "Pour des meilleures conditions de stationnement des vélos".

■ Tous les rapports de la commission des finances sur les comptes 2008 (fondation des maisons communales, crédits de fonctionnement et investissements) ont été acceptés.

■ Les pétitions "Consultez-nous d'abord, écoutez-nous et respectez nos attentes" et "Contre la circulation des voitures sur la place du Lignon" ont été envoyées en commission de la mobilité.

■ La motion "Pour des marchés publics résolument orientés vers le développement durable" sera traitée par la commission des finances.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 23 juin 2009 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch



Zoom sur...



© Magali Girardin

Barbara Steger

Conseillère municipale, membre du Parti socialiste

Avez-vous une passion, un hobby?

Pas vraiment. Mais comme je ne travaille plus depuis un mois, je me consacre surtout à mes enfants. Je me réjouis d'avoir plus de temps pour mes associations et la politique.

Quel est votre plat préféré?

Ce que j'aime le plus, c'est la chasse.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré?

Je n'ai pas d'artiste ou de groupe préféré, mais j'aime la musique d'aujourd'hui, la musique des jeu-

nes. Par contre, j'évite quand même le metal et le hard rock.

Avez-vous un rêve pour Vernier?

Oui, un grand même, pour les Avanchets puisque j'y vis : un centre commercial qui va surtout un peu réanimer le quartier, je l'espère. Pour que l'on cesse de parler d'une cité dortoir. Quant à la commune, qu'elle reste ce qu'elle est déjà, une commune accueillante et chaleureuse.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Pas vraiment d'enfance, mais plutôt d'adolescence. Quand je suis venue

en Suisse romande comme jeune fille au pair un an à Meyrin, puis un an en France, juste derrière la frontière. Deux familles très chaleureuses, avec des enfants. J'ai vécu plein de choses que je n'ai pas connues chez moi, car je suis fille unique.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Aucune en particulier.

Propos recueillis par S.G.

Un service très sportif

Le service des sports est composé d'une trentaine de collaborateurs répartis dans les sites sportifs de la commune. Durant la période estivale entre 6 et 8 auxiliaires (gardiens-gardiennes et réceptionnistes) viennent compléter l'effectif de la piscine du Lignon. Des jeunes (entre 15 et 19 ans) font des stages de deux semaines durant les vacances scolaires d'été.

Les missions principales du service sont d'aménager, entretenir et surveiller les zones sportives soit : la piscine du Lignon, le mini-golf, les stades d'Aire et de Vernier, les bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura, les tennis d'Aire et de Vernier, les bouledromes, l'Helsana Trail, le terrain de football d'Avanchet-Jura.

Les autres fonctions sont : Gestion du budget, gestion du personnel, relations avec les sociétés sportives et divers autres services communaux, gestion des subventions allouées aux sociétés sportives communales, organisation et développement des activités sportives et bien évidemment le service à la clientèle. Le service organise tous les deux ans, en collaboration avec les sociétés sportives verniolanes, la journée Sport pour Tous, dont le but est de faire connaître les activités sportives proposées sur la commune de Vernier. Cette année SPORT POUR TOUS aura lieu les 13 et 14 juin 2009 dans l'enceinte de la piscine du Lignon avec une nocturne à la piscine le samedi soir.

La majorité des collaborateurs sont des gardiens de piscine. Chaque gardien doit avoir une formation soit dans le domaine mécanique soit dans

le bâtiment.

En effet, leur rôle est non seulement la surveillance des bassins mais également les divers travaux d'entretien comme la taille des haies, les entretiens des extérieurs, l'entretien des machineries des trois piscines, ainsi que de l'entretien des machines et du matériel.

Tous les gardiens sont en possession du brevet de sauvetage I qui est renouvelé chaque année, ils suivent régulièrement les formations relatives à la réanimation (défibrillateur, massages cardiaques, oxygène...), des cours de samaritains, ainsi que des cours pour gérer les diverses incivilités.

De plus, un de nos gardiens de piscine est instructeur de natation et dispense chaque semaine des entraînements spécifiques aux interventions de sauvetage.

Le service gère une école de natation très importante puisque nous accueillons environ 850 élèves par année (91 adultes, 759 enfants pour l'année 2008).

Nous offrons également des cours d'aquagym 3 jours par semaine (7 cours) à la piscine du Lignon pour environ 380 personnes.

Durant la saison estivale, nous proposons également des cours de plongée donnés par un des nos gardiens qui est instructeur PADI.

Il y a également une collaboration avec l'école de tennis et de badminton.

A noter que la majorité des employés travaille sur le site de la piscine du

Lignon, cependant un certain nombre de collaborateurs sont décentralisés ; des gardiens s'occupent des stades et tennis d'Aire et de Vernier, il en va de même pour les caissières-réceptionnistes du tennis d'Aire, ces dernières sont polyvalentes et amenées à effectuer des remplacements à la caisse de la piscine du Lignon.

Le service des sports

Piscine du lignon

Nous rappelons à la clientèle de la piscine du Lignon que les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Sport pour tous

Samedi 13 juin de 10h à 20h et dimanche 14 juin de 10h à 17h.

Démonstrations par les sociétés sportives communales, baby-foot humain, rollers avec possibilité de faire du hockey, vélos électriques pour essai, buvette avec petite restauration.

Nocturne le samedi soir : L'enceinte de la piscine sera éclairée et les usagers auront la possibilité de nager jusqu'à 0h30.

Durant ce week-end, l'entrée à la piscine et au minigolf, ainsi que les activités proposées sont gratuites



Proxiprev aux Avanchets



Selon la police genevoise, depuis quelques mois, une importante hausse des cambriolages a été constatée dans le canton de Genève. Ces vols par effraction visent essentiellement les appartements et les villas. Le modus operandi est principalement le même, soit par fracturation du cylindre de la porte d'entrée.

Les zones les plus ciblées sont des quartiers à forte densité de population, comprenant des immeubles locatifs populaires. Vernier et ses cités ne sont, hélas, pas épargnées.

Dans le cadre des compétences communales et fort des missions de prévention et d'ilotage conférées aux agents de sécurité municipaux (ASM), la Ville de Vernier propose un **concept innovateur** en matière de prévention des cambriolages composé de deux axes forts : une visite de chacun des 2245 appartements des Avanchets et la mise en place d'un réseau d'entraide entre voisins.

Une proximité renforcée

Du 25 mai au 25 juin 2009, entre 11h00 et 20h00, deux agents rendront visite à chaque habitante et habitant des Avanchets. Ces collaborateurs auront pour mission d'expliquer, de conseiller, de rassurer et de convaincre d'adhérer à la démarche : des réflexes à posséder lorsqu'on quitte son logement, disposer d'une porte en bon état, renforcer la sécurité de la porte en installant des barres ou des rosaces de sécurité, etc. Une carte postale mentionnant ces quelques conseils ainsi que le numéro de téléphone du service de la sécurité municipale a été conçue pour l'occasion et sera remise à l'issue de chacune des visites.

"Entre voisins, c'est plus malin"

A l'occasion de celles-ci, les ASM encourageront les voisins à faire preuve de solidarité en cas d'absence de l'un

d'entre eux. Aussi pourront-ils utiliser les **demandes amicales de service**, un document simple que nous avons préparé à cette attention. Les personnes intéressées pourront en cas d'absence demander à leur voisin de vérifier leur porte d'appartement, de ramasser le courrier, d'allumer les lumières ou encore de soigner leurs plantes. L'objectif étant de ne pas indiquer une absence de trop longue durée.

Un cadre politique clair et affirmé: prévention et proximité

Dès le début de la présente législature, le Conseil administratif s'est attaché à donner un cadre politique clair et affirmé aux ASM. En application des textes légaux régissant l'activité des agents, ces derniers doivent :

- lutter en priorité de manière préventive contre les incivilités;
- contribuer par leur présence sur le terrain à l'effort d'augmentation du sentiment subjectif de sécurité et des conditions objectives de sécurité ;
- appliquer les missions de répression conférées par la loi et les règlements ;
- communiquer régulièrement sur les effets des actions mises en place.

Les premiers résultats de cette nouvelle politique sont tombés en début d'année. En comparant 2007 et 2008, le travail de terrain a augmenté de 5,4 % alors que les heures administratives ont diminué de 5,9 %.

Les objectifs de l'action présentée entrent pleinement dans le cadre po-

litique fixé. L'action proposée participera à une plus grande responsabilité des habitants, au renforcement du travail en partenariat avec des liens confortés avec la police genevoise, les concierges, les régies, les travailleurs sociaux et une connaissance élargie des problématiques rencontrées.

Par cette action, la Ville de Vernier n'a humblement pas l'ambition d'éradiquer les cambriolages dans la cité. Elle souhaite contribuer à une prévention générale des infractions et à un plus grand sentiment de sécurité.

Si le bilan établi dans le courant de l'automne est positif, nous pourrions renouveler cette opération dans un autre quartier.

Thierry APOTHELOZ
Conseiller administratif

Contact:

Thierry Apothéloz,
Conseiller administratif en charge de la sécurité, tél. 022 306 06 06



Police municipale de Vernier

Rue du Village 38
1214 Vernier
T. 022 306 06 55
www.vernier.ch

Commune de Vernier



ENTRE VOISINS
C'EST PLUS MALIN



Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

La commune de Vernier dans le cadre de sa politique de mobilité a décidé de promouvoir l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) par une subvention de CHF 400.--.

Cette subvention est octroyée à tous les habitants de la commune de Vernier jusqu'à fin 2010.

Pour bénéficier de cette subvention les critères suivants doivent être

remplis:

1. Habiter sur la commune de Vernier
2. Acheter son vélo à assistance électrique dans un magasin qui se trouve sur la commune de Vernier (Sport XXX à Balexert, Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aire, Wintek Group au chemin Delay ou Autos&Energies Sàrl à la route de Peney).

3. La subvention sera allouée une seule fois par foyer.
4. Achat de vélo à assistance électrique en 2009 ou en 2010.

La subvention peut être retirée au poste de la sécurité municipale, (rue du Village 38, 1214 Vernier) sur présentation de la facture et de sa carte d'identité.

Une journée à la crèche

De nos jours, bon nombre de parents reprennent un travail après la naissance de leur enfant. Cette reprise coïncide avec les solutions de garde possible. La commune possède 4 structures: l'EVE du Lignon qui accueille 105 enfants à la journée, l'EVE des Libellules qui accueille 88 enfants à la journée et 17 enfants en jardin d'enfants, l'EVE des Avanchets qui accueille 28 enfants à la journée et les jardins d'enfants qui accueillent 20 enfants à Vernier, 20 aux Avanchets et 18 à Châtelaine (Bourquin). Il existe également une halte-garderie ouverte les mardi et vendredi qui peut accueillir jusqu'à 14 enfants, ainsi qu'un accueil adulte-enfant ouvert les lundi et jeudi.

Il est parfois difficile pour un parent de quitter son enfant le matin et de le laisser toute une journée au sein d'une institution, avec tout le questionnement que cela comporte : va-t-il bien manger, bien dormir, va-t-il s'amuser? Les institutions ne sont pas simplement des lieux de garde, mais élaborent une vraie réflexion autour de l'enfant, sa famille et le respect de ces deux entités. Les équipes éducatives contribuent au développement des enfants qui leur sont confiés et favorisent leur socialisation.

Cette notion est essentielle et permet à l'enfant, par l'expérimentation, les découvertes et à travers des relations significatives, chaleureuses et stables, de développer une image positive de lui-même, son sentiment d'appartenance, sa capacité d'adaptation et son autonomie. Dans un contexte de sécurité affective et physique et par la confrontation à la réalité et aux règles, il apprend également à communiquer, à élaborer ses propres perceptions, à assumer petit à petit des responsabilités, à respecter des consignes et à développer sa personnalité.

Voici les étapes d'une journée vu par le regard de l'enfant et par celui de son éducatrice :

L'enfant: Comme chaque matin, je vais chercher ma photo et l'accrocher sur l'arbre. Ah, je vais me dépêcher de mettre mes pantoufles, ranger mes chaussures dans mon casier, car Eliot est déjà entrain de jouer avec les dinosaures. Je n'ai pas envie d'attendre de dire au revoir à maman, elle parle encore avec l'éducatrice comme chaque matin.... En plus quand elle revient me chercher c'est l'éducatrice qui parle avec elle, et moi j'attends encore et encore...

L'éducatrice: Nous établissons un lien avec chaque famille afin qu'un climat de confiance soit instauré. Tout



est mis en place afin que l'enfant se sente attendu et pris en compte dans sa globalité. Il est important pour nous de formuler les ressentis des enfants et des parents, lors des moments de séparations et de retrouvailles, tout au long de l'année et principalement durant la période d'adaptation. Avec

des mots réconfortants, le professionnel aide le parent et l'enfant à se retrouver. Le parent sera informé de la santé, l'éveil psychomoteur, les petites anecdotes autant d'éléments essentiels afin d'établir le lien de confiance et mener ensemble une coéducation. L'enfant a une histoire, une famille et un milieu qui lui sont personnels.

Ma couche est lourde, et en plus c'est tout chaud. Mais ça me dérange pour jouer. J'aimerais bien l'enlever. En



plus, mon nez coule et ça me fait mal. J'ai les mains sales et pleines de terre, j'aimerais bien les laver. J'aimerais bien être dans les bras de mon éducatrice et recevoir un gros câlin et j'aime bien quand elle s'occupe de moi tout seul.

En tant qu'éducatrice, je suis soucieux-se de prendre soin des enfants dans leur globalité. Changer un en-

fant est pour moi un moment pendant lequel je vais favoriser chez ce dernier, le sentiment d'être reconnu, compris et réconforté. Je participe ainsi à son épanouissement. Je vais câliner, parler, expliquer, répéter, entendre, observer, et adapter mon attitude à l'enfant, à la situation et à la spécificité de l'instant. Ces moments de soins sont des moments de relations privilégiées.

Youpie... Je suis content... aujourd'hui Maman m'a dit que je vais aller au bord du lac. J'ai amené mon sac à dos avec des rechanges et du pain pour les canards.

En tant qu'éducatrice je propose des activités multiples... (bord du Lac, muséum, jardin botanique,



aéroport, visite de la ferme, spectacles de marionnettes, etc.). Chaque sortie est préparée et expliquée aux enfants. Cela permet une ouverture sur le monde extérieur riche en expériences et en découvertes.

Tu sais j'adore manger à la crèche, parce que je peux tout faire tout seul et je découvre plein de goûts que je ne connais pas et avec mes copains je suis à la table des grands, c'est comme le restaurant des enfants sauf qu'y a pas de frites au menu !



Le moment du repas, est un repère important de la vie en collectivité. Chacun participe à la préparation de ce moment en mettant la table, en se servant dans les plats. Il ne s'agit pas que de partager de la nourriture mais de vivre ensemble un moment convivial et chaleureux durant lequel adultes et enfants discutent, parlent de leurs préférences de saveurs, commentent le contenu de l'assiette. C'est d'abord le plaisir de manger qui prime et l'enfant est invité à goûter sans être forcé. Le message principal est que l'enfant mange pour lui pour grandir en bonne santé et avoir de l'énergie pour profiter de sa journée avec ses copains !

Quelle matinée, je baille à table j'suis vraiment fatigué, mais j'aime pas trop dormir à la crèche, c'est pas comme dans ma maison avec mon oreiller pirate, mais j'ai pris mon ours avec moi et je le sers fort. Je dors à côté de Valentine, elle pleure toujours un peu avant de s'endormir, je me suis aperçue que l'éducatrice restait vers elle, alors je fais la même chose comme cela elle nous chante une petite chanson.... *Chaque enfant retrouve son propre lit, toujours disposé au même endroit avec sa couverture et ses objets qui le rassurent. Pas facile de dormir dans un autre endroit que la maison et parfois c'est à ce moment où l'on pense le plus à papa et maman. L'endormissement est un temps favorable au contact entre les enfants et les professionnels. La patience, la connaissance de*



l'enfant, la sensibilité de l'éducateur-trice permettent d'accompagner et de rassurer l'enfant pour partir avec sérénité dans son sommeil. L'éducateur-trice fait passer le message qu'on ne doit pas dormir par obligation mais que dormir aide à grandir et nous permet de récupérer de l'énergie pour pouvoir ensuite jouer.

Cet après-midi avec mes copains et mon éducatrice, nous allons faire de la cuisine...une tarte aux pommes que je vais prendre à la maison.



Les activités sont adaptées au développement de chaque enfant (peinture, jeu d'eau, pâte à modeler, enfilage de perles, dessins, puzzle, transvasage, collage, musique, psychomotricité histoires, contes etc.). L'objectif principal est de permettre à l'enfant d'expérimenter, de vivre ses propres apprentissages et de développer sa créativité, dans un lieu adapté et sécurisé.



En cette fin de journée je me sens très triste car j'aimerais que ma maman arrive pour être bien au chaud dans ses bras. J'ai beaucoup pleuré quand maman est partie à son travail et là, je repense à elle et je sens que mes yeux sont tout mouillés. J'ai envie d'être pris dans les bras.

Prendre soin de l'enfant dans sa globalité comprend la dimension affective de la personne. Le jeune enfant se retrouve souvent confronté à des émotions fortes qu'il n'arrive pas encore à gérer. Reconnaître les sentiments de l'enfant et les nommer est une tâche essentielle de l'éducatrice du jeune enfant. C'est un moment où le-la professionnel-le peut favoriser chez l'enfant le sentiment d'être reconnu, compris et réconforté.

Afin que l'enfant reçoive une prise en charge cohérente et commune de la part de l'ensemble du personnel, chaque institution dispose d'un projet pédagogique. Ce document définit la ligne éducative et pédagogique à suivre pour organiser le cadre de vie et les actes quotidiens nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Ces derniers favorisent l'épanouissement des enfants.

Chaque projet pédagogique est le reflet de l'identité propre à chaque lieu d'accueil. Toutefois, le respect, l'écoute, l'équité, l'ouverture et le "bien-être" sont des valeurs communes à toutes les institutions de Vernier.

Unireso: offre promotionnelle pour les 200 premiers inscrits

Offre promotionnelle limitée du 15 juin au 10 juillet sur l'abonnement annuel unireso pour les deux cents premiers inscrits de la Commune de Vernier.

La Commune et unireso ont le plaisir de vous proposer une réduction de CHF 100.- sur l'achat d'un **nouvel abonnement annuel unireso** "Tout Genève". Cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics dans notre commune et s'inscrit également dans un soutien plus large aux familles. Elle permet aussi à la commune de Vernier de concrétiser ses actions en faveur du développement durable.

L'abonnement sera valable dès la rentrée scolaire, soit le 24 août 2009.

Ce rabais ne concerne que les 200 premiers nouveaux abonnés. Est considéré comme nouvel abonné annuel, tout Verniolois ne possédant pas d'abonnement annuel, en cours de validité, 5 mois précédant le début de la validité de l'abonnement proposé, soit depuis le 24 mars 2009. Les détenteurs d'un abonnement mensuel peuvent sans restriction bénéficier de cette offre promotionnelle.

Abonnement junior CHF 350.-

Abonnement adulte CHF 550.-

Abonnement junior CHF 350.-

Rabais non cumulable et abonnement non remboursable.

Afin de bénéficier de cette offre, **entre le 15 juin et le 10 juillet 2009**, il vous

suffit de vous présenter au poste de la sécurité municipale de Vernier, rue du Village 38, 1214 Vernier, de 9h à 12h et de 14h à 17h, muni d'une pièce d'identité et d'une photo passeport. Les bénéficiaires de l'offre recevront une lettre dans laquelle ils seront invités à venir retirer et payer leur abonnement dès le 10 août au poste de la sécurité municipale de Vernier.

La Commune vous encourage vivement à saisir cette offre qui contribuera, nous en sommes convaincus, à améliorer et respecter l'environnement de notre territoire.

La Mairie



Récupération des déchets

Encombrants: mardi 7 juillet

Métalliques : jeudi 9 juillet

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de conteneurs différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi

ORGANIQUES mardi

Renseignements: Centre d'entretien
022 306 07 00.

Fête des Promotions

Vendredi 26 juin 2009

dans le préau de l'école des Ranches à Vernier

18h30 Cortège dans la rue du Village

Fanfares et animations

dès 19h20 Animations sur la scène

22h Orchestre JUKEBOX HEROES

Carrousels et jeux pour enfants

Stands de restauration & Buvettes

tenus en majorité par les sociétés communales.

En cas de mauvais temps tél. 1600 rubrique 1 dès 17h

Inscrivez-vous vite au concours Vernier fleuri 2009

Nous voici repartis pour une nouvelle saison, décorez vos balcons, fenêtres, villas ou terrasses, de mille et une fleurs. Tel le tableau d'un peintre égayer ainsi notre commune de mille et une couleurs.

Inscrivez-vous gratuitement au concours Vernier Fleuri, il est ouvert à toutes les habitantes et tous les habitants de la Commune. Ce concours se veut être le rassemblement de tous les amoureux des fleurs, alors n'hésitez pas, l'essentiel est de participer.

Retournez-nous le bulletin ci-dessous avant le 19 juin prochain, au moyen

duquel vous pouvez également participer au concours cantonal, il vous suffit de cocher la case correspondante.

Et passez le mot, incitez vos amis ou voisins, à se joindre à nous, pour que cette nouvelle édition 2009 soit telle un jardin fleuri.

En automne vous serez invité à participer à une soirée réunissant l'ensemble des passionnés de jardinage, toutes les personnes inscrites recevront un prix de participation. Durant cette soirée de remise des prix, les trois premiers de chaque catégorie seront

félicités comme il se doit et un voyage sera tiré au sort parmi les participants.

Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à vous inscrire et ainsi apporter votre collaboration à l'embellissement de notre commune, perpétuer ce concours et partager la passion des fleurs, des couleurs, des végétaux et ... de la convivialité.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente saison et bonne chance!

Le service des espaces verts



Coupon à retourner avant le 19 juin 2009 à : **Commune de Vernier, Service des Espaces verts, Concours Vernier fleuri 2009, Case postale 520, 1214 Vernier**

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer dans quelle catégorie vous vous inscrivez:

Fenêtres et balcons

Terrasses et villas

Amicale

Indiquez d'une croix, la situation de votre appartement face à l'entrée principale :

Etage :

A gauche

Au centre

A droite

Remarque, par exemple arrière-cour:

Je souhaite participer au concours cantonal des Balcons fleuris organisé par la SGH : Oui Non

Lieu et date : Signature :



Bilan des appartements relais

Depuis le 1er septembre 2004, deux appartements d'une pièce et demi situés dans le quartier des Libellules ont été loués par la commune. Trois autres appartements de deux pièces ont été loués depuis le 1er décembre 2005 dans le quartier des Avanchets. Le concept est relativement simple : la commune de Vernier met à disposition de jeunes adultes, ces appartements-relais afin de les aider à s'insérer sur le marché de la formation ou de l'emploi. La location est conclue pour une période de six mois renouvelables jusqu'à deux ans au maximum.

L'insertion par le logement est une pièce maîtresse qui permet aux jeunes adultes en « rupture » de poser un cadre sécurisant et stabilisant dans l'objectif d'entreprendre d'autres démarches d'insertion socioprofessionnelles.

Un contrat d'accompagnement est établi à l'entrée du locataire et un suivi de projet d'insertion est effectué par un-e conseiller-ère en insertion professionnelle du service de la jeunesse et de l'emploi de la commune de Vernier.

Ces appartements sont mis à disposition « clés en main » : ils sont entièrement meublés et tous les accessoires de cuisine et de vie quotidienne sont également mis à disposition. Chaque entrée et sortie d'appartement fait l'objet d'un état des lieux complet.

Jusqu'à aujourd'hui, sur quinze personnes ayant bénéficié des prestations « appartements-relais », onze étaient de sexe masculin et quatre de sexe féminin. Le taux de répartition

des sexes est de 73% pour les hommes et de 27% pour les femmes.

La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 23 ans, sachant que les âges sont répartis entre 19 et 28 ans lors de l'entrée en appartement-relais. Le taux effectif d'occupation s'élève entre 90 et 95%. La durée moyenne d'occupation par bénéficiaire est de 12 mois.

Une amélioration de la situation des jeunes adultes est nettement constatée entre l'entrée et la sortie de l'appartement-relais. On remarque qu'à l'entrée 78% d'entre eux étaient sans activité et qu'à la sortie seuls 22% n'avaient pas encore réalisé leur projet professionnel et/ou de formation.

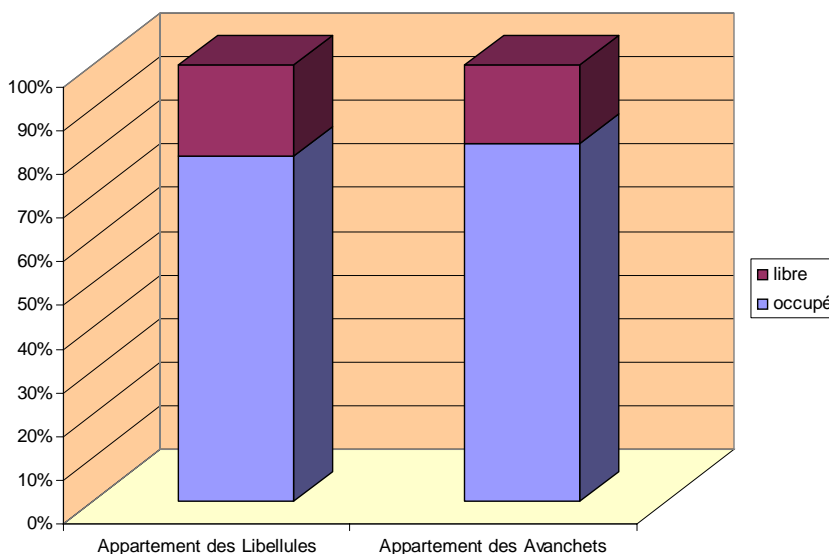
L'appartement-relais n'est pas une fin en soi mais une véritable passerelle vers l'insertion. Il procure aux bénéficiaires un espace à soi, de la stabilité et de l'autonomie, nécessaires à un engagement actif dans la construction et à la concrétisation d'un projet. C'est un outil qui va permettre le renforcement du suivi du jeune adulte grâce au travail d'accompagnement mis en place.

Une large majorité de locataires n'éprouvent aucune difficulté à honorer le montant de leur loyer. Dans certains cas, le loyer est directement versé par un organe officiel, tel que l'Hospice général.

Les points forts

Les appartements-relais permettent aux usagers de reprendre pied et de redresser leur situation grâce à la stabilité et à l'accompagnement régulier.

Occupation des appartements



lier effectué par les conseillères en insertion professionnelle du service de la jeunesse et de l'emploi. Ils permettent, souvent, de sortir le jeune adulte d'une problématique familiale ou de stopper l'engrenage d'une désinsertion personnelle, professionnelle et/ou socio-économique.

Les points à améliorer

Le principal objet d'amélioration est l'augmentation du nombre d'appartements-relais. En effet, on constate que l'offre - cinq logements actuellement - ne satisfait pas à la demande et que la liste d'attente s'allonge chaque année. Il serait donc nécessaire d'augmenter le parc de logements à disposition du dispositif.

Le contrat d'accompagnement

La signature du contrat individualisé d'accompagnement est une étape obligatoire du processus d'entrée en appartement relais. Le contrat d'accompagnement définit les objectifs généraux comme la participation active à son propre processus d'insertion en formation et/ou en emploi, l'apprentissage de la maîtrise de son budget, la gestion de son logement (respect du matériel, ordre et propreté) et l'importance d'une hygiène alimentaire. Il mentionne également un certain nombre de règles à respecter et notamment celle du suivi effectué par les conseillères en insertion professionnelle du service de la jeunesse et de l'emploi de la commune de Vernier.

Le suivi socioprofessionnel

Il se présente sous la forme de visites à domicile par les conseillères en insertion professionnelle à raison de deux rendez-vous mensuel par locataire. Tous les deux mois, un rendez-vous est également fixé entre l'assistante social-e de l'Hospice général (si un suivi existe), la conseillère en insertion professionnelle, la responsable du service de la jeunesse et de l'emploi et le-la locataire pour une évaluation de l'évolution du projet. Le temps de travail de suivi est évalué à deux heures hebdomadaires par appartement-relais pour chaque conseillère en insertion professionnelle du service.

Conclusion

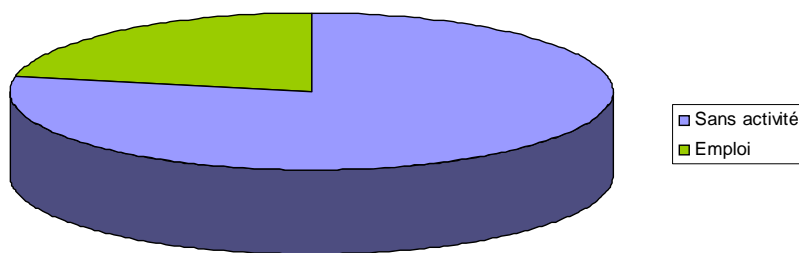
La commune souhaite continuer d'offrir cet outil privilégié qui permet de renforcer le suivi individuel de notre public dans un processus d'insertion soit en termes de formation qualifiante ou d'accès à un emploi. Ses résultats sont probants.

Cela permet également un renforcement du travail en réseau avec les différents partenaires (parents, professionnels de la formation, du social, des milieux économiques), qui sont en lien avec ces jeunes.

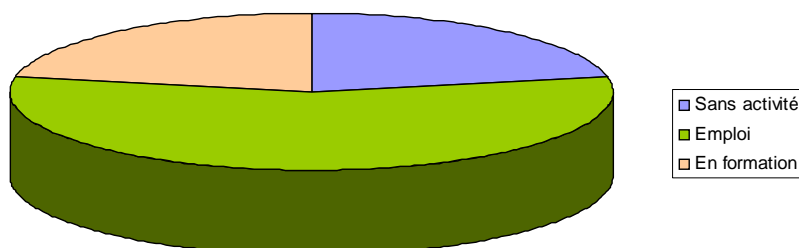
Katia PECCOUD
Responsable de service

Thierry APOTHELOZ
Conseiller administratif

Situation à l'entrée en appartement



Situation à la sortie de l'appartement



La tête dans les étoiles

En cette Année internationale de l'astronomie, les bibliothèques vous proposent de lire la tête dans les étoiles:

Le Ciel : un jardin vu de la Terre

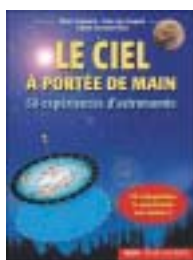
Pourquoi le ciel est bleu ? comment se comportent les traînées d'avion ? Les auteurs nous font partager leur passion des phénomènes célestes et atmosphériques de toute sorte : pluies de météorites, arcs-en-ciel, halos, éclipses, etc.



Egalement livre de recettes photographiques : chaque observation céleste s'accompagne d'un guide décrivant la manière de prendre la même photo.

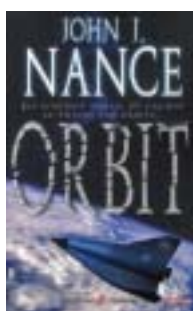
Le Ciel à portée de main

50 expériences ludiques d'astronomie sont proposées pour apprendre à observer les étoiles ou comprendre les mouvements des astres, comme trouver le sud avec une montre, construire un cadran solaire, observer des éclipses,...



Orbit, thriller de John J. Nance.

Kip Dawson gagne un voyage dans l'espace. A peine en orbite, une micro-météorite traverse la navette, tuant le pilote et laissant Kip seul, avec une réserve d'oxygène de cinq jours. Il entreprend de se confesser, sans savoir que ses écrits sont



retransmis sur Internet. Le naufrage du touriste de l'espace sera suivi par des millions de personnes.

Planète à gogos, de Frederik Pohl et C.M. Kornbluth

Classique de la littérature de science-fiction écrit dans les années cinquante, enrichi ici de chapitres inédits. La Terre, surpeuplée et surpolluée, est dirigée par les publicitaires qui tentent de convaincre ses habitants que la vie est délicieuse sur Vénus.



Et, pour préparer vos prochaines vacances :

Le Guide du routard galactique, roman de Douglas Adams

Voici 400 ans cette année que Galilée inventa le télescope:

Les vies de Galilée, bande dessinée documentaire tout public de Fiami, qui retrace toutes les grandes étapes de l'histoire de l'astronomie à travers les siècles.



Tous les livres ci-dessus sont en fonds commun, c'est-à-dire qu'ils tournent, non pas autour du Soleil, mais entre les trois bibliothèques de la Commune.

L'astrologie utilise les données de la Nasa pour déterminer précisément la position des planètes dans le ciel,

était pratiquée, du temps de Galilée, autant par des astronomes que par des astrologues.

L'Astrologie pour les Nuls

Guide pratique d'astrologie, qui ne se cantonne pas au seul signe solaire, mais étudie également les autres planètes et les points névralgiques (signe ascendant, maisons, aspects,...) d'un thème astral, qui rend chaque personne unique.



Des revues d'astronomie sont également disponibles dans chacune de vos bibliothèques.

Les bibliothécaires profitent de cette occasion pour vous proposer de nombreuses expositions sur le sujet.



D'autre part, deux ateliers de peinture pour les enfants de 8 à 10 ans ont été organisés à la bibliothèque de Vernier. Cette animation a rencontré un grand succès. Venez découvrir les réalisations colorées et intergalactiques !

... et pour en savoir plus, voici quelques documents pour les enfants

Ciel et espace, de N. Fradin

Pourquoi le ciel change-t-il? Quelles sont les planètes qui tournent au-dessus de nos têtes? Toutes les planètes sont-elles bleues? Grâce à ce livre, le ciel et l'espace n'auront plus de secret pour toi ! A lire comme une histoire. Dès 6 ans



Copain du ciel, de C. et J.-M. Masson

Un panorama complet et pratique de ce qu'il faut savoir pour explorer le ciel. Des cartes du ciel, des schémas, des



textes courts et vivants pour comprendre les mécanismes, ainsi que des expériences et des bricolages faciles à réaliser. Ce livre inclut un chapitre sur les métiers de l'astronomie moderne. Dès 9 ans

Objectif espace, de B. Porlier

Un livre tout rond, comme les planètes dont il raconte les secrets. Il t'ouvre les portes de l'espace, des étoiles, du système solaire et des mystères d'au-delà de notre galaxie. Un livre-objet avec de magnifiques photos !

Dès 9 ans

Les Débrouillards: Le mystère de la base lunaire (CD_ROM)

Accident? Sabotage? Les Débrouillards partent bien malgré eux vers la Lune dans le vaisseau du professeur Scientifex. Mais une surprise les attend à leur arrivée... Les joueurs partiront dans une quête incroyable ponctuée d'expériences scientifiques et d'informations sur l'astronomie et l'exploration spatiale. Pour toute la famille !



Horaires

AVANCHET

Lundi : 15h45 - 19h15
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

CHÂTELAINE

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 20h00

VERNIER

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 16h00 - 20h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Prêt et inscription gratuits

Horaire d'été dès le 27 juin :

Avanchet : lundi de 15h45 à 19h15

Vernier : mardi de 16h à 20h

Châtelaine : jeudi de 16h à 20h

Horaires du bibliobus

Le bus sera présent au Lignon les 15 et 29 juin, le 13 juillet de 11h à 13h et de 14h à 18h30.

Voyage autour de la Terre: exposition à la Bibliothèque de Châtelaine jusqu'à fin août 2009

Les élèves de la 4P de l'Ecole de Châtelaine exposent leurs travaux. Il s'agit de panneaux présentant leur pays d'origine sous divers aspects : géographie, spécialités culinaires, traditions culturelles, histoire... Ce sont ainsi 13 pays qui sont portés à notre connaissance par les enfants.

Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre la bibliothèque et l'école de Châtelaine. Les élèves sont venus avec leur classe chercher des informations sur leur pays. Ils ont

emprunté certains documents avec lesquels ils ont travaillé en classe.

Après avoir trié et sélectionné les informations qu'ils désiraient présen-



ter, les élèves ont confectionné des panneaux, qu'ils ont exposés dans leur salle de classe.

Leurs parents, ainsi que la bibliothécaire, ont été conviés par la maîtresse à voir leurs travaux. C'est lors de cette visite qu'il a été proposé de faire une exposition à la Bibliothèque.

Et c'est non sans fierté que les élèves sont revenus à la Bibliothèque pour déposer leurs travaux afin qu'ils soient montrés au public !

Théâtre d'été en plein air

Vernier sort le grand jeu

En juillet, comme toutes les années impaires, le service de la culture de Vernier fait la part belle à l'art dramatique avec "Un petit jeu sans conséquence", une pièce de Jean Dell et Gérard Sibleyras, donnée par la Compagnie du Tards dans le magnifique parc de la Maison Chauvet Lullin.

Quelques amis sont réunis autour d'un pique-nique pour profiter de la demeure familiale de campagne, appelée à être vendue. Alors que la journée touche à sa fin, Claire et Bruno, un couple sans histoires, ensemble depuis douze ans - image d'Epinal de l'amour qui dure - commencent à jouer un petit jeu dangereux aux conséquences inattendues.

Cette petite fable drôlement juste et fort bien écrite est le théâtre de mani-

gances, complots et secrets qui rythment une fin d'après-midi d'été où même les parties de frisbee ne font pas diversion. La pièce se déroule entre cour et jardin. Lieux différents, lieux de rencontres, lieux de fuites, lieux où on apprend, où on se dévoile, où on murmure... La maison résonne, on y entre et sort pour la dernière fois. Mouvements de vie, mouvements d'approche entre tous les protagonistes de ce moment de rupture, de cette prise de conscience d'une existence qui passe trop vite. Espace d'émotions où les protagonistes sont à vifs. Ce petit jeu sans conséquence lève le voile sur l'hypocrisie humaine, mais d'une façon pleine d'humour.

A trop jouer avec le feu, on se brûle les ailes... du désir.

Dans ce marivaudage moderne, les personnages nous ressemblent, complexes, fragiles, contradictoires et vulnérables. Rien n'est tout blanc, ni tout noir. Claire et Bruno font figure de couple modèle ; couple remis en question par ce qui semblait n'être qu'un jeu. Ce petit jeu pourtant sans importance suscite un questionnement sur la séduction, la fidélité mais aussi sur l'amitié. Ce jeu dévoile alors celui des apparences trompeuses, des non-dits, dans cet univers où la vulnérabilité des uns n'a comme exécutoire que le comportement traître des autres. Cette pièce est une tranche de vie grandeur nature.

Illyria Pfyffer

Interview de Thierry Piguet, metteur en scène

«Une fois de plus, ce sujet s'inscrit parfaitement dans la thématique que je porte à la scène depuis des années. Rupture de communication, impossibilité de se dire, de se comprendre, désengagement amoureux, etc. nous sommes toujours en osmose avec le public qui nous suit dans cette démarche qui le touche, qui lui montre un reflet des dysfonctionnements relationnels de notre société. Tout au long de la pièce, seul le rire lie les spectateurs. Cette pièce s'inscrit dans la longue tradition des principes du théâtre classique : un lieu, un temps, une situation. Mon travail de metteur en scène sera de rendre le public complice de ce drame amoureux qui se joue devant ses yeux. Voyeur, il ne peut réagir à ce lent mécanisme de dérapage qui va démonter petit à petit l'image de ce couple idéal. Quiproquos, intrigues, doivent pouvoir nous interroger sur la solidité de nos amours et de nos sentiments. Le choix scénographique de ne pas transfigurer le lieu et de laisser les comédiens évoluer autour du public, dévoilera d'une façon réelle la force des émotions qui se dégagent. »

- Claire :** " Je lui ai dit qu'on se séparait."
- Bruno :** "Ça va pas ? Qu'est-ce qui t'a pris ? T'es folle ?"
- Claire :** "C'était la seule solution !"
- Bruno :** "Tu veux me quitter ?"
- Claire :** "Mais non ! C'était pour lui clouer le bec. T'aurais vu sa tête !"
- Bruno :** "Je m'en fous de sa tête ! Tu te rends compte de ce que tu as fait? Il va le répéter à tout le monde."
- Claire :** "C'est rien, c'était une blague."
- Bruno :** "C'est pas une blague ça, Claire."



Informations pratiques

Du 1er au 25 juillet 2009

Parc de la Maison Chauvet-Lullin - Rue du Village 57 à Vernier

Représentation à 21h

Restauration dès 19h

Relâche le dimanche et lundi

Renseignements: Service de la culture 022 306 07 80 - www.vernier.ch

Certificat de vie ou d'existence

Le service de l'état civil s'occupe également de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Désormais et ceci pour des questions organisationnelles au sein de notre service nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office (022 306 06 30) afin de convenir d'un rendez-vous, ceci pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité.

Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

Echéance de concessions

Nous vous rappelons que les tombes et les cases au columbarium sont concédées pour une période de 20 ans.

Les personnes qui, dans les cimetières municipaux de Vernier (Aire, Vernier et Vieux-Vernier), ont des tombes ou des cases échues doivent impérativement prendre contact avec la Mairie au n° 022 306 06 30 les mardis, mercredis matin et jeudis.

La liste des tombes et des cases échues est affichée à l'entrée de chaque cimetière communal et également sur le site internet de la commune (www.vernier.ch). Les personnes concernées peuvent s'y référer.



Alain Perret
Directeur de la Banque Raiffeisen Genève Ouest

Pour ses vieux jours, investir durablement

À l'instar de la prévoyance privée, la durabilité écologique et sociale des placements de capitaux ne cesse de gagner du terrain.

Le troisième pilier offre la possibilité de réaliser des placements en titres susceptibles de produire des rendements supérieurs à la rémunération habituelle. Cette option est d'autant plus attrayante que la prévoyance privée a par nature un horizon de placement à long terme. Les investisseurs peuvent s'intéresser aux actions par exemple, pour lesquelles l'horizon joue un rôle central.

Quiconque réfléchit à long terme et souhaite garantir son avenir financier doit examiner les produits de placement durables qui investissent dans des entreprises qui appliquent des critères de sélection écologiques et so-

ciaux. En font partie, par exemple, les sociétés qui proposent des solutions pour surmonter les difficultés liées au réchauffement climatique. Ces entreprises ont une longueur d'avance et disposent d'un potentiel relativement intéressant.

Les produits de placement durables font leurs preuves depuis longtemps et se révèlent des plus intéressants dans le cadre de la prévoyance privée. La durabilité et la prévoyance sont pour chacun d'entre nous et pour la société toute entière des questions importantes que l'on peut tout à fait régler ensemble et faire d'une pierre deux coups.

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

VIETNAM

MEILLEURS PRIX & PRESTATIONS !

Evasion magique de 14 jours
Nord-Sud
pour petits groupes de 4-6 pers.
Chf. 1885.-/pers.
+ Vol international

www.DucSpiritTravel.net
Tél : 079 760 7160



Notre conseil personnalisé: à l'image de la maison de vos rêves.

Avec Raiffeisen, vous réalisez plus rapidement votre rêve de devenir propriétaire de votre logement. Nos experts vous conseillent personnellement pour trouver la solution de financement qui vous convient et correspond à vos souhaits et à votre situation. Prenez dès aujourd'hui contact avec nous. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest
1214 Vernier
022 930 91 91
Agences à Satigny, Grand-Saconnex
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

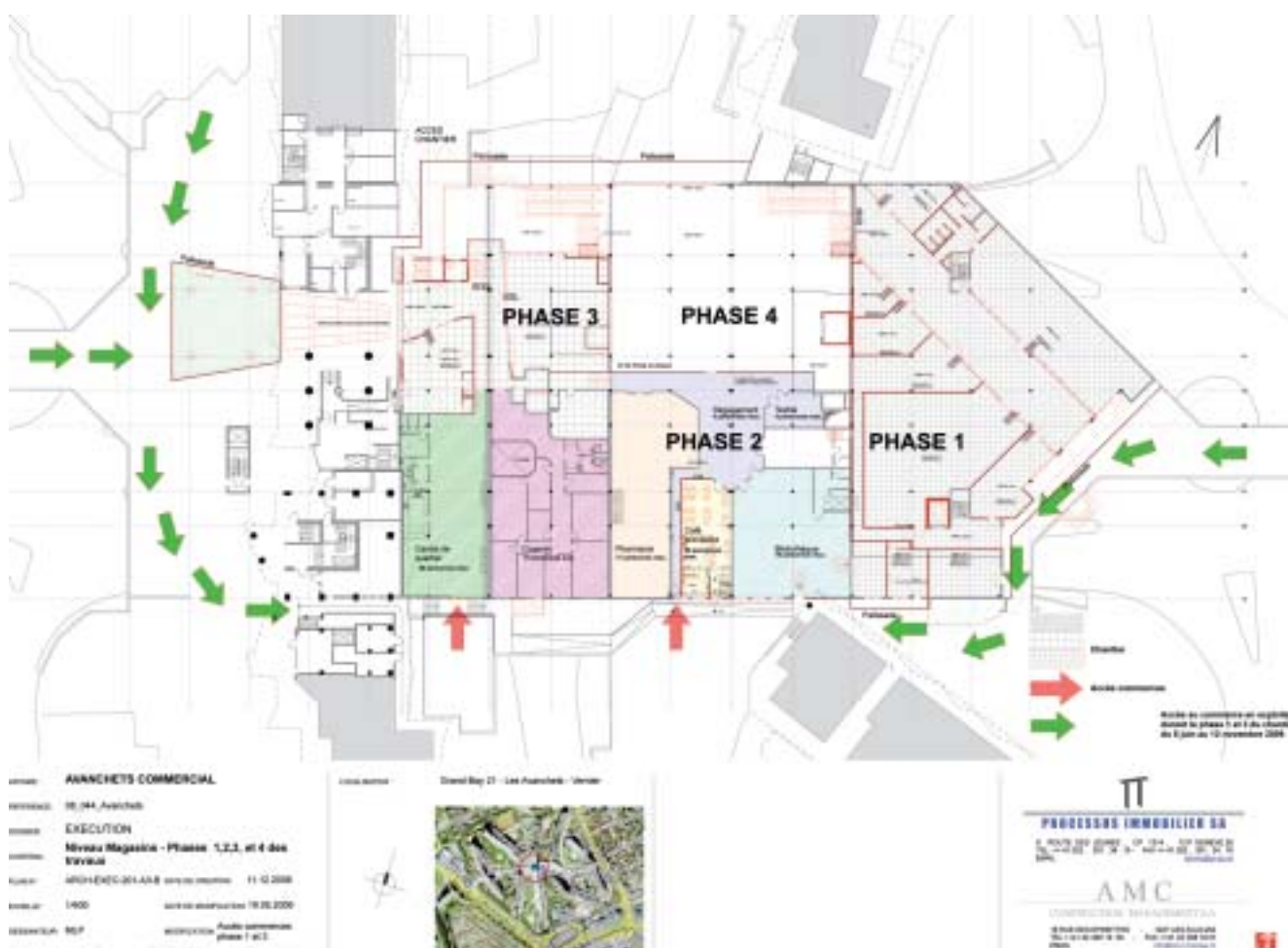
Travaux du centre commercial des Avanchets

Les démontages sont entamés depuis le mois d'avril et dès ce mois de juin, les travaux de construction commenceront. Le parking du centre commercial ainsi que l'ascenseur resteront fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Depuis le 30 mai et jusqu'au mois de novembre l'accès aux commerces en exploitation, à la bibliothèque et au centre de quartier se fera par la voie de contournement du centre commercial, selon les flèches vertes du plan ci-dessous. Les deux entrées sont mentionnées en rouge, soit par le centre de quartier, soit entre la pharmacie et le café provisoire. Une signalisation sera installée sur place à cet effet.

Le tronçon central du hall ne sera pas terminé avant mars 2010. Le public ne pourra pas traverser le centre commercial d'un bout à l'autre avant cette date.

Pendant l'été, les travaux seront stoppés du 1er au 16 août.



NEWELÉC
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

**ELECTRICITÉ TÉLÉPHONE
AUDIO-VISUEL
CABLAGE INFORMATIQUE**

Service 24h/24h

7, chemin Delay
1214 Vernier
Tél. 022 341 47 57
Fax 022 341 47 58
newelec@bluewin.ch



«Titouscree»

Offrez un cadeau original
de mes créations ou selon
votre désir. Aide à la
personne âgée ainsi que
divers autres services.
**Panier pour une naissance
livré à la maman**
<http://www.titouscree.com>



Stage de Salsa débutant

du 6 au 17 juillet 2009

A Vernier

Du lundi au vendredi
de 19h30 à 21h, sur 2 semaines,
CHF 250.- 10 leçons de 1h30.

Tél. 079 623 87 54
www.salseros-de-hoy.ch

Givaudan
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com

OUVERTURE LE 13 JUIN 2009

Brocante La Renfile à Meyrin

www.csp.ch

PASSEZ À L'OCCASION!

Une boisson et une saucisse
vous seront offertes
le samedi 13 juin 2009 de 10h à 17h



**BROCANTE LA RENFILE
MEYRIN**
RUE ALPHONSE LARGE 19
1217 MEYRIN
Tél. 022 341 13 02
du mardi au samedi de 10h à 17h

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Sur présentation de ce bon, vous bénéficiez d'un **rabais de 10%**
sur toute la marchandise de La Renfile de Meyrin **du 13 au 30 juin 2009**

Bon non cumulable

Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER



La motion "Bonne conduite": des emplois pour les jeunes pendant l'été!

Au début de l'année 2008, nous avons déposé un texte cosigné par le groupe PDC afin de créer des emplois estivaux pour les jeunes gens domiciliés dans notre commune. La volonté du MCG était d'engager des jeunes pendant l'été afin qu'ils procèdent au nettoyage des parcs et espaces publics communaux.

En effet, c'est souvent lors de cette période de vacances que nos parcs sont "malmenés" et encombrés de déchets. Nous visions plusieurs objectifs en déposant cette motion:

- Offrir un travail estival à de jeunes adultes de Vernier afin de les intégrer, les encadrer au mieux. Pour certains, cette démarche étant la première activité rémunérée et prise de contact avec la vie active ou le monde du travail.
- Faire prendre conscience à ces jeunes que nous sommes tous responsables de ces lieux communs. Nos parcs et espaces publics doivent être respectés et placés sous notre protection pour que les générations futures puissent s'y balader et en profiter pleinement.
- La reconnaissance, à sa juste valeur, du travail accompli au sein de notre commune aussi bien par les élus que les habitants.

Nous nous réjouissons d'apprendre que finalement, cet été, 8 jeunes seront engagés pour accomplir ce travail. En ces temps difficiles, nous sommes convaincus que toutes

les pistes pour créer des emplois fixes, temporaires, sans tenir compte de la catégorie d'âge, doivent être étudiées et non jetées aux oubliettes sans être examinées. Le MCG maintiendra sa ligne de conduite.

INCIVILITÉS

Notre commune n'y échappe pas ! Plusieurs personnes nous ont contactés à ce sujet. Chaque cas mérite d'être étudié, et non éludé, pour y apporter la réponse appropriée.

Il nous paraît légitime de relever certains comportements inadéquats. Par contre, nous restons persuadés qu'il faut également mettre en avant les actions positives. Pour être au plus proche de la réalité à laquelle sont confrontés les citoyens, il ne faut **en aucun cas occulter un aspect ou l'autre**. C'est uniquement à ce prix là que nous pourrions avoir le recul nécessaire pour savoir quelles sont les mesures à mettre en place. Il est bien plus facile de ne rien vouloir voir.

L'actualité du mois de mai nous en a fait la cruelle démonstration, dans divers domaines de délinquance, au sein de notre commune et d'autres quartiers de notre canton (Les Avanchets, Pâquis, Cornavin) ... Et surtout de l'efficacité des mesures judiciaires instaurées et mises en place...

Certains vendent de la poudre, d'autres en jettent aux yeux. Le MCG ose parler le langage de la vérité et agir pour améliorer efficacement notre vie à Vernier!

Le Conseil Administratif Populaire reprendra au mois d'août.

Notre ligne reste toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect!

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch

Toute la section
vernioisane du MCG,
vous souhaite un bon été



qu'il vous permette
de vous ressourcer
auprès de vos proches

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Les Avanchets

Enfin de bonnes nouvelles

LES FAITS

Dire qu'il ne se passe rien aux Avanchets est une contre-vérité.

Grâce à une politique conçue dans la durée et menée avec fermeté par les autorités verniolanes les choses bougent et les problèmes trouvent des solutions concrètes.

En effet, lors de la dernière législature, l'action efficace du Conseil administratif Thierry Apothéloz (socialiste), Georges Zufferey (libéral) et Nelly Buntschu (ADG), a posé les prémisses qui permettent actuellement l'ouverture d'un centre commercial.

Le Conseiller administratif Thierry Apothéloz, soutenu par les libéraux, a étendu l'expérience faite au Lignon et a proposé un contrat de quartier pour la cité des Avanchets. Cette expérience porte ses fruits.

L'ouverture d'Avanch'Epicerie permet aux personnes âgées, seules et/ou à mobilité réduite de pouvoir faire des achats grâce à la mise en place d'un système de " coursier " assumé par les jeunes de l'Eclipse.

Pour appliquer les principes d'une politique de proximité, le Conseil municipal a tenu sa séance du mois de mai aux Avanchets. Cette expérience est une réussite, si on en juge par la présence de quelque 50 personnes dans la salle communale. Le groupe libéral rappelle que les séances mensuelles du Conseil municipal se tiennent à la Mairie et sont ouvertes au public.

LA POSITION DES LIBÉRAUX

Pour les libéraux, il est primordial que la cité des Avanchets soit redynamisée et que le centre commercial à venir soit le fondement de cette " résurrection " tant attendue.

Le groupe libéral se réjouit que la solution transitoire proposée aux habitants des Avanchets, avec l'ouverture d'Avanch'Epicerie, favorise des contacts intergénérationnels bénéfiques pour les aînés et les jeunes engagés dans l'opération.

LES PROPOSITIONS DES LIBÉRAUX

Le groupe libéral soutient:

- un dialogue constant entre les autorités politiques et les habitants de la commune;
- une démocratie participative exprimée dans les contrats de quartier; puisqu'elle facilite la revitalisation du tissu associatif et le renforcement du lien social;

- toute action des autorités communales pour faciliter aux jeunes l'accès à l'emploi.

A l'avenir, après un bilan des différentes actions dans ce domaine, le groupe libéral se propose d'élargir les contrats de quartiers aux autres entités de la commune.

Pour le groupe libéral :
Monique Mattenberger et Pierre Ronget

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2009

Lors du vote des comptes le groupe libéral a félicité les conseillers administratifs qui se sont pleinement engagés dans la gestion de la commune durant l'année 2008, sans oublier Alain Dominique Mauris qui en fut un des artisans. Ses félicitations s'adressaient également aux chefs de service et à travers eux à l'ensemble du personnel communal, pour avoir collaboré avec succès à cet exercice.

Le bouclage des comptes laisse apparaître un boni de 5,6 millions, les charges ayant été bien maîtrisées.

Pour le groupe libéral le boni doit être employé à diminuer la dette communale, qui s'élève à environ 128 mio.

L'excédent de revenus par rapport au budget ne doit pas occulter le fait que si l'impôt sur les personnes physiques augmente, l'impôt sur les entreprises s'écroule.

La crise économique et financière va engendrer des effets négatifs pour la population verniolane. Il est à craindre que la baisse des contributions liée aux personnes morales (entreprises) perçue cette année ne soit le prélude d'une baisse des recettes fiscales en 2009. Ce phénomène sera accentué par l'augmentation du chômage déjà observée.

Le groupe libéral invite le Conseil administratif à faire preuve de la plus grande prudence lors de l'élaboration du budget 2010.

Comme les subventions sociales aux personnes physiques augmenteront pour répondre aux besoins de la population, il conviendra que le CA unanime définisse des priorités en repoussant peut-être à des jours meilleurs certains projets.

LES LIBÉRAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

L'Union Démocratique du Centre
Vernier



A le plaisir d'accueillir

M. Mikaël Meyer

nouveau Conseiller municipal UDC à Vernier

Le groupe UDC de Vernier lui souhaite la bienvenue au sein de l'hémicycle et lui présente tous ses vœux pour sa prise de fonction !

Aussi, le groupe UDC Vernier salue l'élection à l'unanimité du nouveau président du Conseil municipal :

M. Stéphane Valente

Pour la première fois dans le Canton de Genève, un membre de l'UDC accède à la présidence d'un législatif communal.

C'est avec une grande satisfaction, que le l'UDC Vernier a appris que :

M. Antoine Bertschy

ancien Conseiller municipal au sein de notre groupe, se représente à la députation cet automne.

Nous sommes certains qu'il continuera à défendre notre commune au sein du Grand Conseil.

Soyons nombreux à le soutenir cet automne afin que nous ayons un député verniolan pour défendre les intérêts de notre commune au niveau cantonal !

En attendant :

Vive VERNIER !

www.udc-ge.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Être au cœur de la solidarité intergénérationnelle!

Intimement associé au volet social du développement durable, l'intergénérationnel est un souci prioritaire de notre parti. Deux motions déposées récemment illustrent parfaitement notre intérêt à faire de la commune de Vernier un exemple en matière de solidarité intergénérationnelle.

■ Mardi 7 avril 2009, le Conseil municipal de Vernier a voté à l'unanimité la motion socialiste sur les **logements intergénérationnels** (M244-08.12). Il s'agit d'une motion qui propose de lutter contre l'éclatement de la société grâce à une cohabitation harmonieuse de toutes les classes d'âge vivant ensemble dans un même immeuble.



Cette motion se traduira pratiquement par le soutien à la construction de logements pourvus d'espaces communs équipés, et surtout par l'encouragement à équiper ces habitations de

façon à faciliter l'indépendance et l'autonomie des locataires quelque soit leur âge ou leur handicap éventuel.

Concrètement, que visons-nous avec cette motion ?

De nos jours, où quatre générations peuvent se côtoyer dans un immeuble, **nous voulons que nos aînés puissent rester dans leurs logements**. Il faut relever que l'impact du logement sur les conditions et la qualité de vie est particulièrement important pour les seniors, parfois fragilisés par les handicaps qu'apporte le temps. Et les personnes âgées ne sont pas seules concernées (n'importe qui peut se retrouver un jour confronté au handicap, temporairement ou pas).



D'innombrables obstacles peuvent se dresser devant une personne handicapée, citons pêle-mêle : les seuils de porte et de douche, les portes étroites, les WC inabornables latéralement, la cuisine sans dégagement, les cham-

bres étroites, la buanderie et la cave inaccessibles, et toujours en évidence, les escaliers ...

Nos logements doivent être aménagés dès leur construction pour favoriser le soutien et le maintien des aînés le plus longtemps possible à leur domicile, pour qu'ils puissent accueillir les personnes avec handicap. C'est aussi la solution la moins onéreuse, car si transformer peut se révéler ruineux, **prévoir avant leur construction les mesures nécessaires** ne renchérit leurs coûts que de 1,8 %. Nous devons absolument trouver une alternative moins chère et plus humaine aux EMS.

Nous devons construire mieux. Nous devons favoriser un cadre de vie qui tienne compte de la richesse qu'apporte la mixité intergénérationnelle. Nous devons combattre la solitude. Nous devons le faire en créant des espaces communs où les familles, les jeunes et les moins jeunes peuvent partager, s'aider et s'enrichir de leurs différences. Si cette motion devra attendre de nouvelles constructions pour déployer ses effets, la motion socialiste sur **l'entre-aide intergénérationnelle** pourra être

mise en application beaucoup plus rapidement. En cours d'étude en commission sociale, elle a pour but d'étudier et de mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de créer un service d'entre-aide intergénérationnelle qui proposera aux personnes âgées qui le désirent, d'accueillir chez elles un étudiant, avec aide en contrepartie. Nous nous permettrons de vous la présenter plus en détail dans un prochain article de votre journal communal.



Consultez notre site Internet pour les dernières actualités, notre programme et notre agenda : www.ps-vernier.ch

Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Virulence entre les lignes politiques

Nouvelle venue à Vernier, j'ai pu découvrir, au cours de ces derniers mois, les multiples facettes de cette commune étonnante. Ce qui m'a particulièrement surpris, c'est l'animosité qui affleure dans les propos tenus par certains partis dans les pages du présent mensuel.

En déménageant de Versoix, ville aux allures de village, à Vernier, il fallait m'attendre à de nombreuses surprises. Après avoir pris conscience de la superficie réelle de la commune, qui englobe trois quartiers d'envergure - les Avanchets, les Libellules et le Lignon - et d'importantes étendues de nature, je me suis aperçue du bouillonnement de la cité, dont le paysage n'a cessé de se modifier depuis mon arrivée, et qui se verra bientôt l'hôte d'un magasin aussi géant qu'est la chaîne dont il provient. La diversité du paysage, vert et urbain à la fois, ainsi que l'évolution progressive de la commune, prochainement dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise, sont autant de caractéristiques qui rendent cette ville digne d'intérêt; intérêt qui m'a gagnée au point de faire de moi une lectrice régulière des communications de la commune, dont Actualités Vernier est l'un des principaux supports.

En feuilletant mois après mois les pages du mensuel, j'ai été frappée par le ton des différentes plumes qui se font l'écho des partis politiques.

Il faut avouer que mon arrivée est survenue au mauvais moment: troisième tour des élections au conseil administratif, tous les partis s'essouffent en affirmant, l'un qu'il n'a jamais été malhonnête, les autres qu'il y a eu fraude, et chacun de viser chaque autre par des paroles acérées.

Mais ce contexte critique passé, les lignes des partis politiques ne se sont pas apaisées.

Une personne habituée à voir le consensus l'emporter sur les divergences idéologiques a de quoi s'étonner. Il semble qu'à Vernier, les partis ne se contentent pas d'exposer leurs projets, mais qu'ils tiennent également à s'inscrire les uns par rapport aux autres, et s'il y a désaccord, on l'écrit noir sur blanc en indiquant précisément quel groupe politique est en butte aux critiques exprimées. Certes, l'éventail des partis est large, il recouvre tout l'échiquier politique, mais doit-on faire de chaque case un champ de bataille? Quid de la solidarité nécessaire pour gérer les affaires publiques de la cité?

Pour répondre à cette question, je suis allée assister à une séance du conseil municipal, m'attendant à y voir les élus se sauter dessus en éructant des injures. Eh bien non: ces séances sont des plus formelles, la déférence y est de mise, le langage circonspect, les piques existantes mais convenues, et tout le monde finit par se taper sur l'épaule.

Conclusion: les élus, à qui il arrive de préférer faire état de leurs différends plutôt que de leurs idées - sûrement foisonnantes et variées - savent toutefois mettre de côté leurs litiges pour travailler ensemble au bien-être de la commune sans s'entre-dévorer (les victuailles post CM rassasient les appétits les plus gros).

Lisa Mazzone
Membre des Verts,
récemment installée à Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Nous nous réjouissons de votre visite!

- *Boucherie, charcuterie du Lignon*
- *Boutique Cadeaux*
- *Brasserie du Lignon*
- *Ciné Caffé Vidéo Club*
- *Coop*
- *Cordonnerie talons clés minute*
- *Epicerie-cave à vin Churrasqueira*
- *Expansion Assurances*
- *Kebab du Lignon*
- *La Poste*
- *Restaurant Le Sporting*
- *Lignon Coiffure*
- *Migros*
- *Naville*
- *Océane Mode*
- *Pharmacie du Lignon*
- *Pressing du Lignon*
- *Re-cycles*
- *Tea-Room Allenbach*





Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

IKEA, la première pierre !

Le 24 avril 2009, la première pierre a été posée après plus de neuf ans de patience.

La présence du Conseil d'Etat fut non seulement le signe de l'importance de cette entreprise pour Genève, mais également le gage du **suivi environnemental** auquel l'Etat s'est dûment engagé.

Quelle ne fut pourtant pas notre stupeur d'apprendre que ce chantier ne serait finalement pas exécuté par son

concepteur, le représentant d'Ikéo qui fut tout au long de ces neuf ans un interlocuteur ouvert et de qualité, l'architecte indépendant Hervé Dessimoz.

Quelle que soit la raison de cette séparation, le PDC la regrette et s'inquiète que la mémoire des exigences, des pourparlers et engagements de chacun pour ce projet d'importance, ne disparaisse ainsi.

Puisse chaque partie se souvenir de ses engagements. Le PDC y veillera.

Plan de mobilité, le désenchantement !

Le Conseiller administratif Vert a voulu l'élaboration d'un plan de mobilité professionnelle de notre administration communale. Coût uniquement de l'étude CHF 110'000.-

La mission : analyser les déplacements du personnel pour se rendre sur les lieux de travail et ceux liés à l'activité communale dans l'optique d'un **développement durable**. Cette étude a été menée par la société Mobilidée Sarl, dont l'un des associés gérants n'est autre qu'Antonio Hodgers, Conseiller national Vert.

Las, si l'Observatoire verniolan du développement durable (OVDD) ne s'est étonnamment pas associé à cette démarche, les résultats sont pour le moins décevants. Rien de novateur, pas la moindre proposition originale. Point n'était besoin d'une étude pour un constat tel que Vernier a une desserte en transports en communs limitée, alors que cela fait des années que le Conseil administratif tente de négocier avec les TPG et que nous devons financer

nos deux lignes (51/52).

Que dire des pistes proposées : acquisition de véhicules, subvention de matériel, mise en place d'abris pour vélo et de locaux de douches pour le personnel, services de réparation et d'entretien gratuits, subvention des abonnements TPG et stationnement payant, voire modification des contrats de travail, si ce n'est qu'elles n'ont rien de révolutionnaire.

Certains soutiendront bien évidemment le contraire, mais cette étude ne fait qu'enfoncer des portes pourtant déjà béantes. Le PDC le regrette !

Au-delà d'une idéologie sectaire, le Conseil administratif opérera-t-il des choix sur les coûts de ces propositions estimées à plus de 3,2 millions d'investissements ?

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**

Bénévernier vous connaissez ?

Le vendredi 24 avril, au sein du marché des Avanchets, nous étions trois membres de BénéVernier à tenir un stand afin de prendre le temps de donner de plus amples renseignements sur les activités de notre groupe de bénévoles.

Les contacts ont été nombreux et intenses. Les expériences et les échanges que j'ai pu avoir, ont pu confirmer l'intérêt que les gens ont, soit pour faire du bénévolat, soit pour bénéficier de nos divers services.

C'était pour moi une matinée très enrichissante. J'aime aller vers les autres. En tant que bénévole, en donnant mon temps, je reçois d'avantage que ce que je donne.

Pour moi, c'est un rayon de soleil !

Nelly Maier,
Bénévole au sein de BénéVernier

Vous souhaitez vous engager dans le bénévolat? Pensez au groupe de bénévoles «BénéVernier», c'est près de vous et à la portée de toutes et de tous. **Venez nous rejoindre** au numéro

022 306 06 70!

Vous avez besoin d'aide?

N'hésitez pas à nous téléphoner au 022 341 30 40 les lundis et jeudi de 14h à 16h.



Annonces

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonces sans but commercial.

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Robe t.42 femme enceinte en coton avec ptes fleurs bleu marine, très beau costume dame mi-saison, pantalon et veste longues, blouse neuve. Le tout prix raisonnable et très bon état. Tél. 022 796 18 76, répondre en cas d'absence.

■ Bicyclette, enfant -10 ans très bon état CHF 50.- à discuter; chaise de bureau à roulettes avec motifs chevaux CHF 50.- à discuter; bracelet Hermes or et émail motif de chameaux, prix à discuter; 12 verres à Whisky taillés à la main, en cristal achat minimum de 6 verres CHF 200.-; 12 verre CHF 400.-, à discuter. Contact 079 252 92 75 de 18h à 21h.

■ Cause départ machine à laver/sécher Brandt 86x58x43 (charge 5 kg), excellent état CHF 320.-; table vitroceram Siemens neuf (à encastrer) 4 plaques, 9 positions, affichage digital CHF 280.-; humidificateur ioniseur 6l. (comme neuf) CHF 50.-; couverture chauffante Miostar CHF 45.-; grille pain à fente large (réchauffe, décongèle)

CHF 12.-. Tél. 022 796 33 62.

■ Table Schaffner en metal forgé pliable 117x70, 4 chaises et coussins, nettoyage et cirage avec poli-auto. Prix CHF 150.-. Grill/barbecue 95x60x100 électrique sur roulettes + housse plastique, 220 Volts, 2000 watts, temp. réglable. Prix CHF 125.-. Intéressés Contacter 022 796 99 44.

Recherche

■ Cavalière sérieuse, ayant un bon niveau (galop 5), cherche un cheval dans la région proche de Meyrin à faire travailler ou pour ballades, les mercredis après-midi et les week-end. Tél. le soir dès 19h au 079 785 34 37.

Vernier-Castro Verde à vélo

Par une belle soirée d'été, nous avons décidé qu'un jour nous ferions le voyage à vélo jusqu'au Portugal. Nous sommes trois copains qui habitons Vernier et pratiquons le vélo au sein d'un club amateur de cyclisme. Nous ne voulions pas faire ce grand voyage juste pour l'exploit sportif, mais surtout pour soutenir une association d'enfants. Ensemble nous avons choisi APADIJ qui se trouve à Castro Verde dans le district de Beja, lieu où nous avons décidé d'arriver.

Le départ est prévu le samedi 27 juin 2009 à 10h00 devant l'école des Ranches à Vernier.

Nous allons parcourir 2'180 km à travers la France, l'Espagne et le Portugal.

Nous avons organisé 15 étapes de 150km.

Pour l'occasion nous avons loué un camping car.



Deux accompagnateurs de notre club le conduiront et se chargeront de préparer les repas et, de nous trouver des lieux de repos.

L'arrivée est prévue pour le samedi 11 juillet 2009 à Castro Verde entre 14h et 16h pour remettre à l'association

APADIJ les dons que vous nous aurez confiés.

Nous vous remercions d'avance de votre confiance et de votre soutien. José, Jacinto, Nuno.

Banco Espirito Santo, cpte n° 000738397078

Naissance à Crozet-Balexert !

Nous avons le plaisir de vous informer qu'est né le 11 mars 2009, le **Groupe Taï Chi Crozet-Balexert**.

Créé à partir de l'initiative Café-Contacts du Service de l'action sociale et des solidarités de notre Commune, ce groupe est ouvert à toute personne de 15 à 100 ans et plus!

Le Taï Chi est une gymnastique douce basée sur la relaxation et la pratique de mouvements lents et harmonieux liés à une respiration profonde; elle

peut être pratiquée par toutes et tous, sans distinction d'âge ou de sexe. Elle est particulièrement bénéfique à toute personne souffrant de stress, de douleurs articulaires, ou de petits handicaps divers, mais aussi de manière préventive à toutes celles et ceux qui travaillent trop longtemps assis (étudiants, employés, entre autres).

Eva Rektorik, professeure agrée, nous fait bénéficier de ses compétences et de sa longue pratique.

Vous êtes amicalement invité-e-s à vous joindre à notre groupe, qui se réunit **chaque mercredi matin de 9h à 10h, salle de rythmique de l'école primaire de Balexert.**

Venez nous rejoindre, vous verrez, c'est sympa !

Informations/inscriptions:

Andrée Dall'Aglio, 24 av. de Crozet, tél. 022 797 57 37.

Courriel: a.dallaglio2@hispeed.ch.

Agir Ensemble pour une sécurité sur les chemins d'école



Chers parents,

Durant le mois de juin et afin de mettre en évidence les problèmes de sécurité routière aux abords des écoles et dans le village, nous allons fournir, en collaboration avec l'Association Transports et Environnement (ATE) et la commune, un questionnaire destiné aux enfants (1, 2, 3, soleil) et un autre destiné aux parents (Agir Ensemble).

Les enfants se déplacent généralement à pied ou à vélo et ainsi deviennent en quelque sorte des experts de la circulation mais dans un même temps, des acteurs très vulnérables !

Ils ont d'autres priorités que de se soucier du trafic. Le parcours qu'ils empruntent pour se rendre à l'école est le plus préoccupant. C'est à ce niveau-là qu'il faut intervenir dans le but de leur assurer un chemin sûr et agréable. La société ne peut attendre des enfants qu'ils s'adaptent totalement aux règles de la circulation routière. Il incombe aux adultes de garantir aux plus jeunes une sécurité maximale dans leur mobilité, grâce à des aménagements adéquats au niveau des infrastructures et à un comportement correct de la part des diffé-

rents acteurs de la route.

L'ambition du questionnaire "1, 2, 3... Soleil" va être de donner la parole aux élèves de la 4ème à la 5ème année des écoles du village. Ils vont être invités à relever les points positifs et les dangers qui jalonnent le chemin de leur école.

Ils répondront aux questions sur le choix de leur(s) mode(s) de déplacement et leur comportement face à la circulation, examineront l'itinéraire qu'ils empruntent pour aller à l'école, décriront les endroits dangereux et les passages étroits, ainsi que le temps d'attente avant de pouvoir traverser la chaussée. Ils vont aussi dessiner ou noter ce qui les dérange, ce qui leur fait peur ou ce qu'ils souhaitent modifier.

Dans un même temps, vous allez recevoir, par le biais des écoles, un questionnaire "Agir Ensemble" que vous devrez nous rendre. Ce questionnaire va nous permettre de mettre en évidence et en parallèle avec celui des enfants, le problème de trajets et de sécurité sur le chemin d'école.

Il est à noter que les deux questionnaires réunis formeront un dossier qui représentera une base pour interpellier les responsables de la commune sur les problèmes soulevés par les élèves et les parents.

Il sera important de diffuser les résultats de cette action en dehors de l'école pour contribuer à améliorer la sécurité. Cette démarche sera assumée par l'association de parents d'élèves de Vernier-Village. En effet, nous

vous chargerons d'organiser une soirée où nous publierons des extraits de dossiers en compagnie des autorités communales.

Et toujours dans un souci de sécurité sur les chemins d'école, nous allons organiser pour la 3ème fois, les ateliers de sécurité avec la collaboration du TCS. Notez déjà la date : le samedi 26 septembre 2009.

L'APEVV espère avoir répondu à votre attente et reste à votre disposition pour toutes propositions ou idées. Nous vous remercions de votre collaboration.

Pour le comité de l'APEVV :
Sébastien Ruffieux, Président

L'école d'Aire fête ses 50 ans

SAMEDI 20 JUIN 2009

de 12h à 23 h

dans le préau de l'école
partie officielle à 16h30

Animations, stands de nourriture,
buvette, exposition d'archives,
musique, disco (dès 20h)

Nous vous
attendons
nombreux !



Participez au vide grenier du Lignon

Comme beaucoup d'entre-vous l'on demandé, le Contrat de Quartier nous permet d'organiser à nouveau un VIDE GRENIER le samedi 5 septembre 2009 sur la place du Lignon

- Le vide grenier aura lieu par n'importe quel temps, prévoyez donc un abris au cas où le temps serait à nouveau contre nous.
- Les personnes désirant tenir un stand voudront bien se faire connaître à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous. Ce bulletin vous assurera la réservation d'un emplacement.
- Les emplacements seront indiqués à partir de 8h après paiement des CHF 2.- d'inscription.
- Les tables et bancs, dont le nombre est limité, seront également à disposition à partir de 8h, contre caution de CHF 20.-.
- Aucune installation ne doit endommager le domaine public.
- La vente de boissons et de nourriture ne sera pas acceptée.
- La circulation sur la place du Lignon sera tolérée pour le déchargement et chargement de vos affaires uni-

quement mais les véhicules ne pourront pas y stationner. Le parking du centre commercial et celui derrière l'Eglise seront accessibles.

- Les professionnels de la brocante voudront bien s'abstenir de participer à ce vide grenier.
 - Chaque participant est responsable de ses affaires. En cas de vol, de dégats ou d'accidents les organisatrices ne seront pas tenues pour responsables.
 - La vente des objets se déroulera entre 10h et 17h.
 - Après 17h, les participants voudront bien reprendre leurs inventus afin de laisser place nette.
- Nous espérons que cette manifestation aura autant de succès que l'année précédente et attendons vos inscriptions.

Pour tous renseignements, tél. entre 14h et 15h à Marilou Matias-schmidt, 078 648 94 53 ou Sonia BAHLER, 079 693 39 70.



A la MACAV

jusqu'au 20 juin 2009
Manuela Caseiro, crochet d'art
Anna Costa, acryliques
Rue du Village 52 -1214 Vernier
Du lundi au samedi
de 14h30 à 17h30
Renseignements 079 401 01 90

Réunion de l'AICE

L'association des intérêts de Châtelaine et environs, AICE, se réunit chaque 3e lundi du mois à 20h30 (sauf juillet et août) au Centre de Quartier situé sous l'Ecole de Châtelaine.

Si vous désirez venir nous rencontrer afin de :

- Poser des questions sur notre quartier (commerce - circulation - sécurité, etc.)
- Relater et discuter d'un problème, d'un souci concernant notre quartier
- Faire des propositions que nous transmettrons aux personnes concernées...

VOUS SEREZ LES BIENVENU(E)S!

Si vous ne pouvez pas venir à nos réunions, vous pouvez toujours nous écrire à : AICE - Case postale 207 - 1219 Châtelaine et nous ne manquerons pas de vous contacter et vous répondre.

Le bien-être et l'amélioration de notre quartier est important pour tous !

Le comité :
MM. Mean, Borgis, Châtelain,
Miche, Mme Johnson.



INSCRIPTION POUR LE VIDE GRENIER DU 5 SEPTEMBRE 2009

Nom :

Prénom :

Adresse.

N° tél.:

Besoin d'une table: OUI NON

A retourner avant le 21 août 2009 à

Mme Marilou MATIAS-SCHMIDT, Avenue du Lignon 15, 1219 Le Lignon



Des parents au CO Renard !



Chers parents, chers amis,
Voilà plusieurs années déjà que l'Association de parents d'élèves du cycle d'orientation du Renard n'existait plus. C'est pourquoi, un petit groupe de parents s'est formé afin de redonner vie à cette association.

L'APECO Renard, soit l'Association des Parents d'Elèves du Cycle d'Ori-entation du Renard, a été fondée le 29 janvier 2009 et lors de la première Assemblée Générale Ordinaire, un comité de 6 personnes a été élu.

Voici sa composition :

- Sébastien Ruffieux, président

- Nadja Mermillod, vice-présidente
- Corinne Dumonthay, trésorière
- Martine Dumonthay, secrétaire
- Radka Franc, membre
- Jean-Pierre Leubaz, membre et délégué à la commission de nomination au CO.

A ce jour, 28 familles sont membres de l'APECO.

Les buts de l'APECO- Renard seront:

- de constituer un lien entre les parents des élèves ;
- de favoriser l'information des parents sur les points essentiels intéressant le cycle d'orientation ;
- de recueillir les avis des parents et éventuellement des élèves sur certains problèmes, de les discuter et, le cas échéant, de les transmettre à qui de droit ;
- de promouvoir ou de s'intéresser à toute initiative tendant à améliorer les conditions d'études et d'orien-

tation des élèves au CO, ceci en collaboration avec la direction du cycle, le corps enseignant et les élèves intéressés ;

- intervenir auprès d'autres autorités (CFF, TPG, etc.) afin de contribuer à l'amélioration générale du cadre scolaire extérieur (sécurité sur le trajet de l'école, transports publics, etc.) ;
- Servir d'intermédiaire et perpétuer les synergies entre les parents, les autorités cantonales et communales et les organisations faitières de représentants de parents d'élèves ;

Si vous désirez plus de renseignements ou alors rejoindre l'APECO Renard, n'hésitez pas à nous contacter à tigroo@hispeed.ch car un lien famille-école est indispensable pour le suivi de la scolarité de nos enfants !

Votre comité

Hyren en concert au Lignon



Hyren est un auteur-compositeur-interprète Suisse d'origine brésilienne né en 1989 à Genève ; c'est à l'âge de 8 ans qu'il commence à se passionner pour la musique en écoutant divers artistes de la scène française et anglophone du début des années 80 à mi-90, qui l'influenceront beaucoup pour son univers musical. Son univers est un mélange étrange de sons new wave, glamour et pop. Venez décou-

vrir ce jeune artiste du haut de ses 19 ans ayant le rêve de faire renaître l'époque new wave.

Il se produira en concert gratuit le 4 juillet de 19h30 à 22h, sous le kiosque à musique du mail du Lignon, derrière le centre commercial.

Petite buvette sur place.

Service de la culture

Tournoi des quatre clubs d'aînés de Vernier

Le mercredi 22 avril 2009, à la maison du Quartier sise 31 av. de Crozet à Châtelaine, s'est déroulé le traditionnel tournoi de jass. Y ont participé que deux clubs, Vernier-Village et Châtelaine-Balexert. Nous déplorons l'absence des clubs du Lignon et des Libellules. Malgré le beau temps, les membres participants arrivent petit à petit dans notre local. On se retrouve avec 20 équipes, ce qui est parfait pour l'intérêt de ce tournoi.

Après le tirage des numéros des partenaires, chacun prend place à la table qui leur est réservée, suivent ensuite quelques recommandations du responsable du tournoi. Le «Chibre» est joué sans annonces. Les joueurs commencent directement, très attentifs et concentrés afin de ne pas faire trop de fautes.

À 16h30 toutes les équipes ont rendu leurs feuilles. Dans l'attente des résultats obtenus, les joueurs sont impatients de connaître leur classement. Tout le monde a été très heureux de

participer à cette joute qui s'est passée dans la bonne humeur et chacun repart avec une grande satisfaction et une bouteille sous le bras que le président leur a remis. C'était une rencontre entre les clubs de notre Commune, afin de renforcer l'amitié et la convivialité. Il faut reconnaître que le jass ne convient pas à tout le

monde. Chacun fait ce qu'il a envie et c'est bien comme ça.

A une prochaine joute ou une sortie en commun.

Texte et photo: Gusti Volken



Rencontres Café-croissant

Mercredi 17 juin 2009 de 9h00 à 10h30 au local des aînés de Poussy
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les chiens, nouvelle loi, responsabilité, adoption, comportement.

Avec la participation de Laurence et Nicolas Rothen, éducateurs canins.

Mercredi 24 juin 2009 de 9h00 à 10h30 au centre de quartier de Balexert (Avenue de Crozet 31 - 1219 Châtelaine)

Plus de sécurité pour les aîné-e-s au quotidien: comment minimiser les risques d'agression ?

Explications et démonstration avec Monsieur Perriard.

Cafés, thés, jus de fruits et croissants offerts...

Renseignements supplémentaires: Service de l'action sociale et des solidarités, tél: 022 306 06 70.

Journée de solidarité avec l'association Partage

Genève compte plus de cinquante associations et institutions venant en aide aux plus démunis. Elles servent, au total, environ **1600 repas gratuits par jour** et distribuent autant de colis alimentaires par semaine. C'est pour répondre à ce besoin qu'a été créée **l'association Partage, la banque alimentaire de Genève**. Cette centrale a comme principal objectif, d'un côté, de récolter les surplus alimentaires des entreprises de la région, de l'autre, elle conditionne, trie, stocke et distribue gratuitement ces denrées aux associations qui soutiennent les personnes précarisées.

Loin de se confiner au combat contre la précarité, Partage s'inscrit dans un mouvement plus général de lutte con-

tre le gaspillage et pour la promotion d'un développement durable et social. C'est pourquoi l'association est désormais également active dans la gestion et la valorisation des déchets au sens large. Partage offre en effet dans ce domaine des prestations de services à des entreprises privées et propose des partenariats avec des collectivités publiques. Les contrats de Partage sont assurés par des Emplois de Solidarité qui suivent une formation pour acquérir les compétences en vue d'améliorer leurs parcours professionnels.

Partage et ses membres organisent du 22 au 27 juin 2009 une **semaine de solidarité** en mettant en place une couverture médiatique pour le grand

public afin de faire connaître les actions de Partage et des associations et institutins membres et pour l'organisation d'une **grande journée de récolte** alimentaire dans les principaux magasins du canton de Genève le **samedi 27 juin 2009**.

N'oubliez donc pas d'aller faire vos courses et de remplir le cabas de la journée de solidarité de Partage.

Contact: centrale@partage.ch
tél 022 301 11 78



Voitures anciennes à Vernier

Le 20 juin, les amateurs et curieux d'automobiles anciennes de Vernier auront l'occasion de venir admirer une belle brochette de voitures venues de Bourgogne dans le cadre des relations amicales qu'entretiennent le club 71 et l'amicale genevoise SAGA-3D. Cette dernière organise tous les 3e dimanche du mois, une rencontre autour de l'automobile ancienne ainsi que différents voyages/rallyes de découverte.

Les participants effectueront un parcours à travers le canton jusqu'au



sommet du Salève et finiront leur périple sur le parking de l'école des Ranches où les voitures seront présentées aux Verniolans.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une action transfrontalière au profit

d'enfants atteints de maladies rares, organisée en collaboration avec le Rotary Club de Bellegarde et l'écurie La Meute de Genève.

Venez admirez ces belles machines d'antan évocatrices de vos souvenirs de jeunesse ou d'enfance dans une ambiance simple et conviviale dès 17h30 le samedi 20 juin 2009

Patrick DIMIER et Fernand MARGOT
SAGA3D

www.saga3d.ch

De Vernier-Village à Vernier zone industrielle

Il n'est pas inutile de se poser à nouveau la question de l'aménagement à venir de cette partie de la commune ainsi que des conséquences qui en découleront.

Les terrains situés au nord du Village, soit les Communs au bout du chemin de la Crotte-au-Loup ont été déclassés par l'Etat malgré deux votes du municipal qui s'y opposait. A proximité immédiate des ces terrains **d'autres parcelles** sont en passe d'être aussi déclassées en zone industrielles, au chemin de la Petite-Garenne.

La parcelle de la Croisette ayant elle aussi été délaissée au profit d'un centre commercial viable que grâce et pour l'utilisation des voitures, les habitants du Village sont en droit de se demander jusqu'où nos autorités vont laisser l'Etat agir à sa guise.

Si l'objectif est de transformer le Village en une vaste zone industrielle accessoirement habitées par quelques milliers d'habitants, il serait correct de l'annoncer clairement.

Donner l'impression de s'y opposer et baisser les bras aux premières ruades étatiques ne résiste pas à l'analyse.

Une fois de plus le trafic augmentera et aucune alternative crédible n'est prévue avant la mise en exploitation de ces futures nouvelles zones commerciales et industrielles ; après le

chaos...rien aucune amélioration n'est assurée et quand bien même dans quels délais ?

L'avenir de Vernier est-il de devenir une commune poubelle ? Si au minimum il y avait des compensations de prévues mais ce n'est malheureusement même pas le cas. Il est temps que Vernier et ses autorités apprennent à ne pas accepter tout ce que les autres communes refusent. Pour cela, inutile d'attendre encore 10 ans ; un peu de courage, la politique est affaire de valeur...

Migros

Les dernières informations reçues nous laissent penser et même plus... que la Migros s'installera dans le bâtiment qui va se construire dans le triangle Route de Peney-Route de Satigny ; l'autorisation de construire a été délivrée en 2005 déjà et prolongée deux fois en 2007 et 2008.

Esthétique et mini-déchetteries

Dans le prochain numéro d'Actualité Vernier nous parlerons de ces containers en plastiques de toutes les couleurs - gris, bleus, jaunes, verts - disposés de manière bien visible, en bordure des chemins, des habitations, des églises, etc... (il ne s'agit pas des déchetteries telles que celles sous l'école du Village ou au chemin de l'Echarpine). L'utilité de ces containers n'est pas discutée mais force est de constater qu'en termes de décora-

tion et de mobiliers urbains, on peut faire mieux, beaucoup mieux et pour pas cher ... question de ???.

Le Comité

AIVV- Association des Intérêts de Vernier-Village - CP 434, 1214 Vernier.
Cotisation CHF 20.--/personne/an

A tous les habitants des Libellules

Cours de sensibilisation à la médiation de quartier avec Samuel Perriard formateur agréé en médiation, **Le lundi 15 juin 2009 De 18h30 a 21h30** au centre de quartier des Libellules, 10, route de l'Usine-à-Gaz.
à la pause une collation est offerte.

La médiation: vers un accord à l'amiable et durable dans le respect, la confidentialité, la non violence en tenant compte des intérêts réciproques

Centre de paroisse protestant de Vernier

Nous avons besoin de place !
C'est pourquoi nous organisons le samedi 27 juin 2009 une **grande braderie de livre** de 9h00 à 12h00.
3 ch. de Sales - 1214 Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Des textes pour mobiliser les habitants d'un quartier

"Notre quartier va changer ...?"

Depuis plus d'un an, le secteur compris entre l'avenue de l'Ain, l'avenue d'Aire et la voie CFF fait l'objet d'une étude d'image directrice accompagnée d'un processus participatif. Ce secteur, situé à cheval sur les communes de Vernier et Genève va changer de visage dans les dix prochaines années: de nombreux immeubles vont être démolis et reconstruits, et les restes des cités-jardins d'Aire devraient être conservés.

Le but est de densifier ce secteur, tout en réalisant un quartier à haute valeur environnementale ou écoquartier.

Le Forum Saint-Jean a été désigné par les autorités pour organiser la participation des habitants. Plusieurs activités sont ainsi organisées :

- des **Forums** (soirées d'information et de débats avec les habitants, les associations, les autorités et les propriétaires),
- une **exposition** à la bibliothèque de St-Jean "de la cité-jardin à l'écoquartier" jusqu'au 21 juin 2009, ponctué de



plusieurs cafés-forums (des conférences suivies d'une discussion avec le public),

- un **vidéomaton**, réalisé par Franck Na le 23 août lors de la "Ville est à vous" à la Concorde au stand "Notre quartier va changer" (à voir sur www.forum1203.ch)

- un **concours photos** "mon coin préféré du quartier" (exposition du 3 au 21 juin 2009 à la Maison de quartier de St-Jean),

- une **installation de textes** (des paroles d'habitants récoltées lors du diagnostic de quartier effectué courant 2008).

L'objectif de cette installation de textes est d'appeler, de rappeler et de mobiliser les habitants du quartier. Mais également d'intriguer et d'interpeller, de provoquer des discussions et des réflexions, mais également de relier les deux communes du périmètre et d'inviter chacun à aller voir l'exposition.

Jusqu'à fin juin 2009, allez à la découverte de ces dix-

huit textes courts accrochés dans le périmètre d'étude. C'est une réalisation du groupe de travail composé d'habitants et de Serge Boulaz, artiste et habitant du quartier, avec le soutien du département de la Culture de la Ville de Genève, des communes de Vernier et Genève, et de la Fondation HBM Emile-Dupont.

Plus d'infos :

www.forum1203.ch/-eco-quartier-

Texte: Olowine Rogg

Photos: Serge Boulaz & Olowine Rogg



Canicule et fortes chaleurs : rester en contact !

Certaines personnes fragiles ou malades et dont l'entourage est faible ou inexistant peuvent être en danger en cas de canicule.

C'est pourquoi le Service de l'action sociale et des solidarités propose aux personnes qui le désirent de les contacter en cas d'alerte canicule afin de vérifier si elles ont besoin d'aide.

Comment faire ?

Vous êtes aidé(e) par la FSASD (infirmier(ère), aide ménagère, repas à domicile, sécurité à domicile) : ces professionnels seront attentifs à vous en cas de canicule, n'hésitez pas à les contacter en cas de difficulté !

Pour les autres personnes :

- Vous êtes une personne âgée seule et vous craignez d'être en difficulté en cas de canicule ?

- Les personnes qui vous entourent vont partir en vacances et vous allez vous retrouver sans soutien pendant quelques semaines ?

- Une personne proche de vous, un voisin, une voisine, a peu ou pas de visites et vous vous inquiétez pour sa santé en cas de fortes chaleurs :

Dans tous ces cas, contactez-nous au 022 306 06 70 : nous prendrons vos coordonnées et, en cas de canicule, un travailleur social de notre service ou un agent de sécurité municipale appellera régulièrement la personne afin de vérifier que tout va bien.

Venez visiter nos stands !

Vous pouvez encore venir vous renseigner sur nos stands qui se tiendront, de 14h00 à 18h00, dans les quartiers suivants :

- Mercredi 10 juin aux Libellules, vers le 18-20 avenue des Libellules

- Mardi 16 juin à Châtelaine, vers la pharmacie

- Mercredi 17 juin aux Avanchets, vers le centre commercial

Nous nous réjouissons de vous y accueillir avec un rafraîchissement "spécial grandes chaleurs" !

Au verso de cette page vous trouverez une affiche à découper et coller sur votre frigo pour ne pas oublier les bons réflexes si la température monte!

Félicitations!

Stefano Ceriolo, membre du club de boxe Ring Star Vernier a obtenu le titre de champions romand 2009 dans la catégorie welters amateurs, moins de 69 kg.

Le tournoi se déroulait cette année à Tramelan dans le canton de Berne les 16 et 17 mai dernier. Stefano Ceriolo a obtenu la victoire aux points à l'unanimité des juges.

La Commune de Vernier s'associe à son club pour féliciter le champion de son excellent résultat.



Le destin de votre quartier entre vos mains

Réalisez vos projets ensemble pour une meilleure qualité de vie aux Avanchets.

Quel bilan après une année d'existence du contrat de quartier?

L'assemblée générale des habitantes et des habitants aura lieu le **lundi 15 juin 2009 à 19h** à la salle des fêtes des Avanchets.

Venez nombreuses et nombreux fêter les 1 an du Contrat de quartier des Avanchets !

Le réunion sera suivie d'une verrière

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes.

Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.

Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER



> Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR



> Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux

> La nuit: bien ventiler

> Porter des vêtements clairs, amples et légers



> Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



> Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif



> Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.

Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Deviser d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

Office fédéral de l'environnement OFEV